



RemitSCOPE

Africa



Diagnostic pays
Sénégal

REMERCIEMENTS

Ce diagnostic national original a été commandé à DMA Global (DMAG) par le Fonds international de développement agricole (FIDA) dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative PRIME Afrique, cofinancée par l'Union européenne, et présenté lors du premier Réseau National des Envois de Fonds (RNEF) au Sénégal en mars 2021. L'élaboration de ce diagnostic a été coordonnée par Pedro De Vasconcelos (Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds, FIDA) et Leon Isaacs (DMAG), avec la contribution importante des membres des équipes des deux institutions. Il a été mis à jour avec les données actuelles du deuxième trimestre 2025 afin de refléter les changements majeurs survenus sur le marché.

Les appellations employées et la présentation des données dans cette publication n'impliquent aucune prise de position de la part du Fonds international de développement agricole des Nations Unies concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, ou de ses autorités, ni concernant la délimitation de ses frontières ou limites. Les termes «économies développées» et «économies en développement» sont utilisés à des fins statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement sur le stade atteint par un pays ou une région donnée dans le processus de développement.

La présente publication ou toute partie de celle-ci peut être reproduite sans autorisation préalable du FIDA, à condition que la publication ou l'extrait reproduit soit attribué au FIDA, que le titre de la présente publication soit mentionné dans toute publication et qu'un exemplaire de celle-ci soit envoyé au FIDA.

ISBN 978-92-9266-429-9

© 2025 par le Fonds international de développement agricole (FIDA)

Cofinancé par l'Union européenne

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes	3
Résumé exécutif	4
1. Migration et envois de fonds	10
2. Infrastructure financière	14
3. Cadre réglementaire	20
4. Structure du marché et concurrence	23
5. Services financiers pour les utilisateurs d’envois de fonds	34
6. Acteurs clés et coordination	38
7. Recommandations	40
A. Utiliser les réseaux nationaux des parties prenantes dans le domaine des envois de fonds pour mettre en place un groupe de travail ad hoc chargé de coordonner les interventions, de structurer le dialogue et de mettre en commun les ressources afin d’accélérer la numérisation des envois de fonds, la réduction des coûts et l’inclusion financière	41
B. Consolider la collecte et la diffusion des données sur les flux d’envois de fonds par corridor et l’utilisation des canaux numériques	42
C. Soutenir la conversion des utilisateurs d’envois de fonds vers l’utilisation de canaux numériques et réglementés	43
D. Tirer parti de l’infrastructure de paiement électronique pour les transferts internationaux entrants et améliorer l’accessibilité des autres canaux numériques	44
E. Promouvoir des modèles commerciaux, des partenariats et des produits qui relient les envois de fonds à d’autres services de paiement, financiers et à valeur ajoutée	46
F. Promouvoir l’interopérabilité entre les différentes méthodes afin de développer le système de paiement de détail et l’intégration des paiements mobiles aux produits financiers	47

Figures

1. Activités de PRIME Afrique au Sénégal	7
2. Carte du Sénégal	10
3. Envois de fonds reçus, tendance à long terme en USD	12
4. Principaux corridors d'envois de fonds vers le Sénégal	13
5. Évolution de l'inclusion financière au Sénégal entre 2013 et 2018, indicateurs de la BCEAO Taux bancaires fixes en pourcentage	17
6. Tendances des méthodes d'envois de fonds nationaux 2014-2021	17
7. Connaissance des services financiers par la population	18
8. Comparaison des niveaux d'utilisation des transferts et de détention de comptes par catégorie de population	19
9. Coût moyen d'un transfert de 200 USD vers les pays africains Angola	23
10. Coût moyen, en pourcentage, pour envoyer 200 USD au Sénégal depuis 2011	24
11. Chaîne de valeur des envois de fonds au Sénégal, côté expéditeur	25
12. Prestataires de services de transfert de fonds au Sénégal	26
13. Méthodes de transfert d'argent vers le Sénégal depuis la France	27
14. Méthodes de transfert d'argent vers le Sénégal depuis l'Italie	28
15. Méthodes de transfert d'argent vers le Sénégal depuis l'Espagne	29
16. Chaîne de valeur des envois de fonds au Sénégal, côté réception	30
17. Structure des points de service de paiement pour les transferts internationaux	31
18. Réseau de points d'accès distribuant Western Union, MoneyGram ou Ria et densité de population	31
19. Principales régions de migration internationale au Sénégal	32
20. Portée géographique et ampleur des services bancaires et de paiement proposés par les sociétés de transfert de fonds partenaires	33

Tables

1. Optimisation du marché des envois de fonds	6
2. Principaux pays d'accueil, diaspora sénégalaise	11
3. Règles et montants pour les comptes électroniques	21
4. Facteurs déterminants dans la réduction des coûts	26
5. Banques sénégalaises dans les pays d'origine: présence et produits proposés	34
6. Services offerts par certains prestataires de services financiers aux bénéficiaires d'envois de fonds	35
7. Résumé des recommandations	40

ACRONYMES

AFI	Alliance pour l'inclusion financière
AML/CFT	Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
ANSD	Agence nationale de la statistique et de la démographie
ARTP	Agence de régulation des télécommunications et des postes
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BOI	intermédiaire des opérations bancaires
CENTIF	Cellule nationale de renseignement financier
XOF	Franc CFA
CICO	le réseau d'agents de dépôt et de retrait d'espèces
DFS	Systèmes financiers décentralisés (institutions de microfinance)
DMAG	DMA Global
DMC	Direction de la monnaie et du crédit (Ministère des finances et du budget)
EBR	taux bancaire élargi
EME	des établissements de monnaie électronique
EMI	sur les émetteurs de monnaie électronique
ESRI	enquête de référence sur l'inclusion financière
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
Fintech	technologie financière
FIDA	Fonds international de développement agricole
GIM-UEMOA	Groupe monétaire interbancaire de l'UEMOA
Insurtech	technologie de l'assurance
KYC	«Connaissez votre client»
MAESE	Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger
MEFP	Ministère de l'économie, du plan et de la coopération
MFI	Institution de microfinance
NRSN/RNEF	Réseau National des Envois de Fonds (RNEF)
ODD	Objectifs de développement durable
OQSF	Observatoire de la qualité des services financiers
OTC	over-the-counter (paiement de gré en gré)
RMTC	société de transfert d'argent rapide
PIB	produit intérieur brut
PME	petites et moyennes entreprises
PSF	prestataires de services financiers
SRIF	stratégie régionale sur l'inclusion financière
RSP	Prestataire de services d'envois de fonds numériques
TRA	analyse des risques transactionnels
UN DESA	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
WDL	World Data Lab

Résumé exécutif

Le Sénégal dispose d'un marché concurrentiel qui est en bonne voie pour atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 10.c sur le coût des envois de fonds, avec une marge d'amélioration en termes de numérisation et d'inclusion financière.

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une série de diagnostics nationaux réalisés dans certains pays africains, dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative PRIME Afrique (Plateforme pour les envois de fonds, les investissements et l'entrepreneuriat des migrants en Afrique). La série de diagnostics peut être téléchargée sur le portail web [RemitSCOPE](#).

Migration et transferts d'argent

- La diaspora sénégalaise compte environ 740 000 personnes (UNDESA, 2024), dont plus de la moitié se trouvent dans des pays à revenu élevé, principalement en Europe, et le reste ailleurs en Afrique.
- Avec 1 800 milliards de XOF (3,2 milliards d'USD), les envois de fonds internationaux représentent 10,6% du produit intérieur brut (PIB) et profitent à un tiers des familles rurales en 2023.
- On estime à 130 milliards de XOF (250 millions d'USD) les transferts effectués en dehors du secteur financier réglementé.
- La diaspora sénégalaise est de plus en plus composée de femmes, et la dimension de genre mérite d'être étudiée plus en profondeur afin de proposer un ciblage et des services mieux adaptés.

Infrastructure financière

- La stratégie régionale en matière d'inclusion financière donne la priorité à la promotion des services financiers numériques (y compris les envois de fonds) et à l'éducation financière.
- Les services de paiement par monnaie électronique ne sont pas intégrés au système de paiement de détail, et l'interopérabilité entre les systèmes est fragmentaire.
- Les envois de fonds nationaux sont le cas d'utilisation qui a stimulé l'essor de la monnaie électronique et l'utilisation des comptes de transaction électroniques au Sénégal.
- Le développement de cas d'utilisation autour de la réception d'envois de fonds internationaux et nationaux par le biais de canaux numériques pourrait renforcer davantage l'inclusion financière dans les zones rurales, notamment pour les femmes et les jeunes.

Cadre réglementaire

- Le cadre réglementaire applicable aux envois de fonds internationaux définit clairement le partenariat entre les sociétés d'envois de fonds et les intermédiaires agréés, d'une part, et entre ces intermédiaires et leurs sous-agents, d'autre part.
- Les conditions dans lesquelles les émetteurs de monnaie électronique (EMI) peuvent distribuer des envois de fonds internationaux en dehors de l'Union économique

et monétaire ouest-africaine (UEMOA), ainsi que certaines questions relatives à la protection des clients, gagneraient à être précisées afin de faciliter les partenariats et la numérisation des envois de fonds.

Structure du marché et concurrence

- Avec un coût moyen de 4% pour l'envoi de fonds, le Sénégal est en tête de l'Afrique subsaharienne en termes de réalisation de l'objectif de développement durable 10.c.
- Les sociétés d'envois de fonds peuvent conclure des partenariats avec des banques et la poste, ainsi qu'avec des institutions non bancaires, lorsqu'une banque est impliquée.

Envoi de fonds

- La concurrence est forte dans les principaux corridors européens, en particulier pour les transferts en ligne entre les sociétés d'envois de fonds traditionnelles et numériques, ce qui permet de maintenir les coûts à un niveau bas, même si les transferts en espèces continuent de dominer.

Réception des envois de fonds

- La plupart des envois de fonds sont effectués en espèces, de gré à gré (OTC); cependant, on observe une forte tendance à la numérisation des envois de fonds via des comptes électroniques (argent mobile).
- Les points d'accès pour l'envoi de transferts internationaux reflètent la concentration des populations urbaines et des institutions qui distribuent les transferts.
- La distribution gagnerait à être mise en réseau en utilisant le système de paiement électronique, tandis que les prestataires de services financiers (PSF), en tant que partenaires des opérateurs de transfert d'argent, pourraient promouvoir davantage la vente croisée de services.

Services financiers pour les utilisateurs d'envois de fonds

- Dans les pays d'origine, certaines banques sénégalaises possèdent des succursales et les banques locales proposent des services de «bi-bancarisation» aux membres de la diaspora. Toutefois, ces services restent limités tant en termes de portée que de couverture géographique.
- La numérisation de la distribution des services financiers par les banques et les institutions de microfinance (IMF), ainsi que l'émergence des technologies financières (fintech) et des technologies d'assurance (insurtech), ouvrent la voie à une couverture complète des besoins des bénéficiaires d'envois de fonds, en particulier dans les zones rurales.
- Des recherches axées sur les clients sont nécessaires pour soutenir la transition vers le numérique et identifier les opportunités du marché afin de développer des services inclusifs regroupés autour des envois de fonds.

Acteurs clés et coordination

- La gouvernance et la supervision du secteur relèvent du Ministère des finances, de la Banque centrale des États de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO) et de la Cellule nationale de renseignement financier (CENTIF), tandis que le ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais résidant à l’étranger (MAESE) participe à la promotion des services financiers destinés à la diaspora.
- Les interventions du gouvernement et des bailleurs de fonds ont tendance à se concentrer sur les investissements des migrants et la numérisation des services financiers et de paiement, et rarement sur la numérisation des envois de fonds internationaux, ce qui renforce la nécessité d’une coordination stratégique.

Tableau 1. Optimisation du marché des envois de fonds

Structure du marché et coûts	Conditions des opérations d’envoi de fonds et réglementation	Infrastructure de paiement	Utilisation des comptes et des paiements électroniques
<p>Afin de réduire les coûts, il est nécessaire de disposer d’un marché concurrentiel permettant aux nouveaux entrants d’accéder facilement à des réseaux de paiement étendus.</p> <p>– Le marché sénégalais est concurrentiel, en particulier dans les corridors au sein de la zone euro, et se caractérise par des modèles commerciaux diversifiés, allant des sociétés de transfert d’argent qui numérisent leurs opérations aux entreprises de technologie financière (fintech) et aux banques spécialisées.</p>	<p>La réglementation des transferts internationaux de fonds doit être bien définie, bien supervisée, claire, ouverte et proportionnée.</p> <p>– L’environnement réglementaire des envois de fonds internationaux est actuellement ouvert et relativement clair. Il existe des possibilités de favoriser la concurrence et, surtout, d’améliorer l’accès en adaptant les exigences et les procédures d’identification des clients afin de refléter les réalités de la vie des gens, en particulier celles des populations rurales, lors de l’ouverture de comptes électroniques présentant un risque limité.</p>	<p>Les services d’envois de fonds numériques de bout en bout associés à un écosystème de paiement électronique permettant d’éviter les retraits d’espèces et les paiements seront essentiels pour réduire le besoin d’agents et de réduire les coûts. Cela nécessite un système de paiement interopérable, inclusif et compétitif.</p> <p>– Le système de paiement national au Sénégal est fragmenté et n’est actuellement pas totalement interopérable, ce qui limite l’utilisation des paiements électroniques et les avantages de recevoir de l’argent par voie numérique.</p>	<p>Une meilleure inclusion financière basée sur l’utilisation de comptes de transaction liés aux services de paiement et bancaires contribuera à renforcer la résilience des bénéficiaires face aux chocs financiers.</p> <p>– Les services financiers numériques sont au cœur de la stratégie régionale en matière d’inclusion financière, et l’utilisation de la monnaie électronique est stimulée par les envois de fonds nationaux et régionaux¹. Les envois de fonds internationaux numériques offrent une opportunité supplémentaire d’accélérer l’inclusion financière.</p>

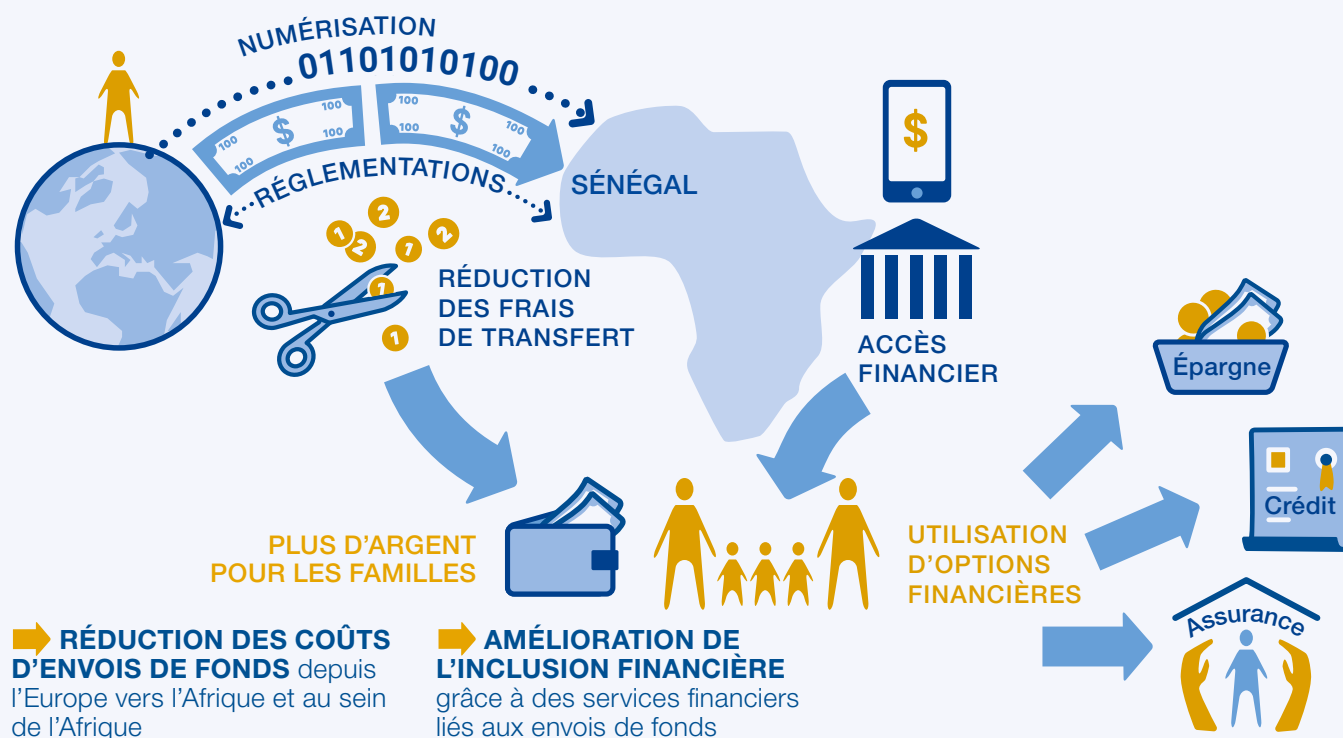
L’initiative PRIME Afrique

Le FIDA met en œuvre **l’initiative PRIME Afrique, cofinancée par l’Union européenne et visant à maximiser** l’impact des envois de fonds pour des millions de familles dans certains pays africains, ce qui contribue à favoriser les opportunités économiques locales dans les pays d’origine des migrants (figure 1).

1/ Veuillez noter que les transferts régionaux sont considérés comme des transferts internationaux dans la mesure où ils proviennent d’un autre pays.

Figure 1. Activités de PRIME Afrique au Sénégal

OBJECTIFS



ACTIVITÉS



● Comblé le manque de données

Les données stratégiques sur le marché permettent d'approfondir et d'élargir le marché, et de renforcer de manière ciblée les capacités des principales parties prenantes en matière de création et d'utilisation des données sur les envois de fonds.



● Financer et promouvoir des modèles commerciaux reliant les envois de fonds et les services financiers

Cofinancer et promouvoir des modèles commerciaux et des technologies innovants, reproductibles et évolutifs qui relient les envois de fonds aux services financiers, en vue d'une plus grande inclusion financière.



● Accroître la concurrence sur le marché

Élargir l'accès aux envois de fonds grâce à une coopération étroite avec les secteurs public et privé, réduire considérablement les coûts directs et indirects et stimuler la concurrence sur le marché.



● Soutenir un environnement favorable

Des cadres réglementaires nationaux cohérents dans les pays d'origine et les pays destinataires peuvent favoriser la concurrence dans les couloirs de transfert de fonds et permettre d'envois sûrs, peu coûteux et rapides.



● Financer des innovations évolutives et les capacités connexes

Des mécanismes de collaboration sont en place entre les banques centrales, les organismes de réglementation, le secteur privé et les communautés de la diaspora dans les pays d'origine et les pays destinataires, parallèlement à un renforcement des capacités d'adaptation et de mise à l'échelle des meilleures pratiques dans un cadre opérationnel qui facilite la coopération entre les partenaires.

Objectif et méthodologie

Cette évaluation diagnostique du marché des envois de fonds au Sénégal a été préparée dans le cadre du programme PRIME Afrique. Ses principaux objectifs sont les suivants:

- A. réduire le coût des envois de fonds vers le Sénégal, conformément à la cible 10.c de l'objectif de développement durable n° 10 et au Pacte mondial pour les migrations;
- B. réduire le recours aux canaux informels d'envois de fonds vers le Sénégal;
- C. améliorer l'inclusion financière grâce à des services financiers liés aux envois de fonds.

Le diagnostic est un document de travail régulièrement mis à jour à mesure que de nouvelles informations sont disponibles. Actuellement, le rapport fournit une évaluation du marché des envois de fonds au Sénégal, selon une approche axée sur l'offre.

Sur la base des résultats de ce diagnostic, des recommandations ont été formulées et incluses dans une feuille de route proposant une approche structurée autour d'actions prioritaires pour atteindre les objectifs de PRIME Afrique. À cette fin, la coordination et l'alignement avec les politiques publiques et celles d'autres agences internationales de développement seront essentiels, y compris le financement potentiel pour la mise en œuvre de la feuille de route. Il est prévu de mettre à la disposition des secteurs public et privé des financements pour la mise en œuvre de la feuille de route.

La recherche et l'analyse se sont appuyées sur les éléments suivants:

- A. recherche documentaire;
- B. entretiens avec les parties prenantes, notamment la BCEAO et les agences de contrôle, en particulier le Ministère des finances et du budget, des spécialistes internationaux, mondiaux et des corridors, des prestataires de services de transfert d'argent numériques (RSP), des banques, des IMF, des prestataires de services d'argent mobile et des institutions de paiement, des agences de développement et des consultants spécialisés;
- C. enquête mystère sur les prix, les produits et les services.

La recherche a été menée entre janvier et juin 2020. Le rapport a été mis à jour en 2025 avec les chiffres et les données les plus récents sur les flux d'envois de fonds et la numérisation.

Deux réunions virtuelles du groupe de travail, tenues en avril et mai 2020, ont rassemblé les acteurs du marché afin d'évaluer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le marché sénégalais des envois de fonds. Les discussions se sont poursuivies lors de la réunion suivante du Réseau National des Envois de Fonds (NRSN/RNEF), qui s'est tenue en 2021.

Taxonomie

- **Envois de fonds:** dans le langage courant, indépendamment de la terminologie de la balance des paiements établie par le Fonds monétaire international (FMI, BPM6), les envois de fonds désignent les transferts transfrontaliers de personne à personne d'une valeur relativement faible, généralement des paiements récurrents effectués par des travailleurs migrants (Banque mondiale; Comité sur les systèmes de paiement et de règlement). Le terme «envois de fonds» est plus fréquemment utilisé en dehors des sphères officielles et réglementaires que le terme «transfert d'argent», bien que les deux désignent le même phénomène.
- **Transferts d'argent rapides:** «Transactions par lesquelles une somme d'argent déposée par un donneur d'ordre dans une agence d'un prestataire de services agréé ou d'un sous-agent est transférée dans un bref délai à un bénéficiaire d'e dans une autre agence d'un prestataire de services agréé ou d'un sous-agent, à l'aide d'un système d'information sécurisé fonctionnant en temps réel ou en quasi-temps réel. Ces transactions n'impliquent ni compte bancaire ni compte de monnaie électronique» (BCEAO, Instruction n° 013-11-2015). Cette définition technique fait référence aux envois de fonds initiés et réglés en espèces.

RECOMMANDATIONS

- A. Utiliser les NRSN pour mettre en place un groupe de travail ad hoc chargé de coordonner les interventions, de structurer le dialogue et de mettre en commun les ressources afin d'accélérer la numérisation des envois de fonds, la réduction des coûts et l'inclusion financière.**
 - B. Consolider la collecte et la diffusion des données sur les flux d'envois de fonds par corridor et l'utilisation des canaux numériques.**
 - C. Soutenir la conversion des utilisateurs d'envois de fonds vers l'utilisation de canaux numériques et réglementés.**
 - D. Tirer parti de l'infrastructure de paiement électronique pour les envois de fonds internationaux entrants et améliorer l'accès à d'autres canaux numériques.**
 - E. Promouvoir les modèles commerciaux, les partenaires et les produits qui relient les envois de fonds à d'autres services de paiement, financiers et à valeur ajoutée.**
 - F. Promouvoir l'interopérabilité afin de développer le système de paiement de détail et l'intégration des paiements mobiles aux produits financiers.**
-

1. Migration et envois de fonds

Figure 2. Carte du Sénégal



© FIDA, 2022.

- La diaspora sénégalaise était estimée à 750 000 personnes en 2024 (DNUD) sur une population totale de 18,5 millions d'habitants. Certaines estimations la situent même à 2 millions de personnes. La diaspora représente donc entre 4% et 12% de la population.
- Les principaux pays de destination sont la Gambie (19%), la France (23%), l'Italie (16%) et l'Espagne (13,4%), qui représentent ensemble près des trois quarts de la diaspora sénégalaise.
- Plus de la moitié des émigrants (55%) sont installés en Europe.
- Quarante-cinq pour cent ont émigré ailleurs en Afrique, dans des pays voisins (Gambie, Mali, Mauritanie), en Côte d'Ivoire (puissance économique régionale) et en Afrique centrale (Congo, Gabon).
- Le nombre de migrants sénégalais aux États-Unis était estimé à 33 400 pour la période 2019–2023 par le Migration Policy Institute (MPI).

Tableau 2. Principaux pays d'accueil, diaspora sénégalaise

Pays d'accueil (en milliers)	
Gambie	145
France	176
Italie	127
Espagne	101
Canada	13
Gabon	33
Côte d'Ivoire	32
Mali	27
Mauritanie	20
Congo	13
États-Unis d'Amérique	33

Source: UN DESA 2024, MPI 2019-2023.

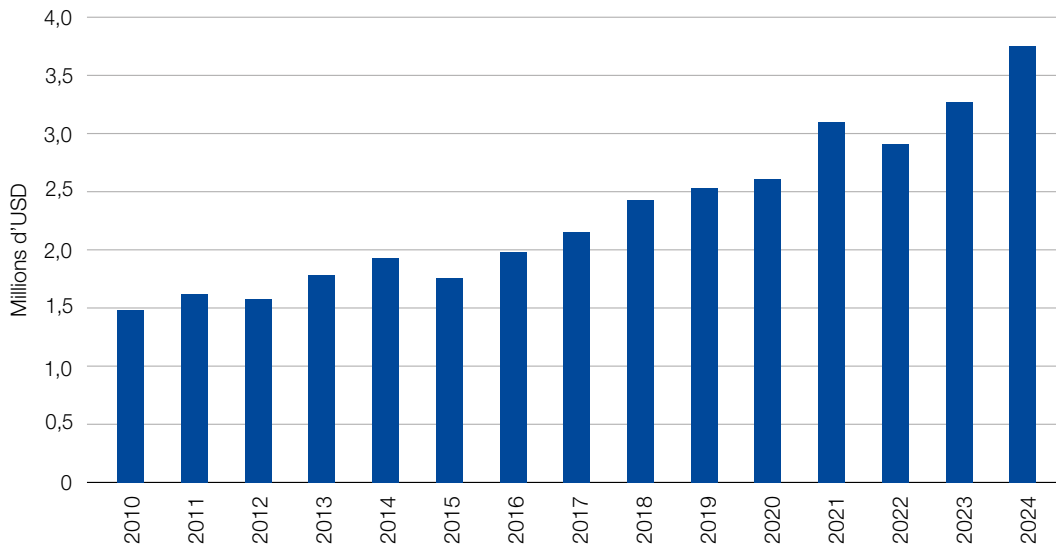
- La diaspora sénégalaise comprend 36,4% de femmes, selon l'UN DESA (2024), ce qui représente une baisse par rapport aux 38% signalés en 2019 par la même source. Les analystes s'accordent à dire que le regroupement familial est la principale raison de la migration des femmes, car le nombre de mariages binationaux est en augmentation. En outre, la proportion de jeunes femmes parmi les étudiants est plus élevée que par le passé.
- **Au niveau international**
 - En moyenne, les femmes envoient des montants moins élevés que les hommes, avec une moyenne annuelle de 344 000 XOF (524 EUR) pour les femmes contre 677 000 XOF (1 032 EUR) pour les hommes (DMC, 2013).
 - Du côté des bénéficiaires, les femmes ont tendance à recevoir des envois de fonds légèrement plus élevés que les hommes: 54,9% pour les femmes contre 45,1% pour les hommes, avec des montants respectifs de 1 100 000 XOF et 560 000 XOF.
 - Dix-neuf pour cent des envois de fonds sont envoyés à un conjoint, pour un montant deux fois plus élevé que la moyenne des ménages, soit 1 340 000 XOF (2 042 EUR).
- **Au niveau national**, les hommes reçoivent plus de transferts que les femmes, 51% des hommes ayant reçu des transferts contre 45% des femmes, ce qui marque un changement par rapport aux tendances passées où les femmes recevaient traditionnellement plus de transferts que les hommes.
 - Malgré ce changement, les prestataires de services financiers auraient tout intérêt à cibler les femmes qui reçoivent régulièrement des envois de fonds importants de la part de leur conjoint, afin de renforcer leurs connaissances financières, d'encourager l'épargne et de soutenir le développement de leur autonomie financière en vue d'un regroupement familial, au Sénégal ou à l'étranger.

Un tiers de la diaspora sénégalaise est composé de femmes, et la dimension de genre mérite d'être étudiée plus en profondeur afin de proposer des ciblages et des services mieux adaptés.

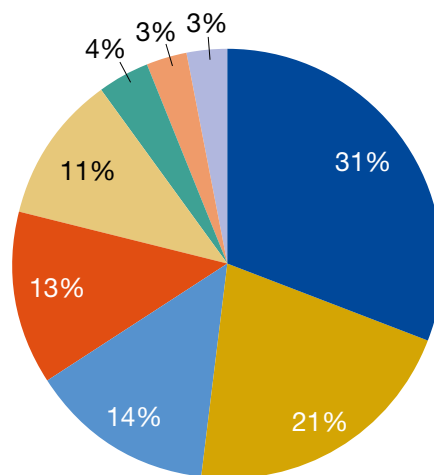
Les envois de fonds internationaux représentent 10% du PIB et profitent à un tiers des familles rurales.

Selon la Banque mondiale, les envois de fonds internationaux, qui s'élevaient à 1 880 milliards de XOF (3,2 milliards d'USD) en 2023, représentaient 10% du PIB et bénéficiaient à un tiers des familles rurales. On estime que 130 milliards de XOF (250 millions d'USD) sont transférés en dehors du secteur financier réglementé.

- Le Sénégal se classe quatrième en Afrique subsaharienne en termes de recettes d'envois de fonds (après le Nigeria, le Ghana et le Kenya), avec 2,5 milliards d'USD reçus en 2021, soit 10% du PIB.
- Les envois de fonds ont affiché une croissance annuelle régulière de 8% entre 2007 et 2011, malgré la crise financière de 2007.
- La croissance des envois de fonds entrants a dépassé celle de la migration sur le long terme. Cela s'explique en partie par le fait que les flux informels non comptabilisés sont absorbés par les canaux formels. On estime que 10% des flux transitent par des canaux informels (BCEAO, 2013). Cependant, les envois de fonds continuent d'être reçus de manière informelle, en particulier dans les zones rurales, où un tiers des ménages utilisent ces canaux.
- Environ un ménage rural sur trois et un ménage urbain sur cinq reçoivent des envois de fonds (FIDA, 2015).
- Les principaux corridors d'envois de fonds vers le Sénégal reflètent les schémas migratoires (à l'exception de la Gambie). Les principaux pays d'origine des transferts sont la France (31%), l'Italie (21%), l'Espagne (11%) et les États-Unis d'Amérique (13%).
- Les envois de fonds provenant des pays de l'Union européenne représentent 63% du total des flux.
- Les principaux corridors africains sont la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Mali. Le Sénégal est un bénéficiaire net au sein de la zone UEMOA, avec 95 milliards de XOF reçus en 2019 contre 55 milliards envoyés. Néanmoins, la zone UEMOA représente plus d'un quart de l'ensemble des envois de fonds envoyés depuis le Sénégal.
- Le ministère des Finances collecte les données sur les envois de fonds entrants et sortants au Sénégal auprès des opérateurs agréés et les transmet à la BCEAO.
- À titre de comparaison, les envois de fonds nationaux par téléphone mobile ont totalisé 422 milliards de XOF en 2018 (un peu moins de 800 millions d'USD), et les envois de fonds régionaux par téléphone mobile se sont élevés à 35 milliards de XOF (65,8 millions d'USD), soit près des deux tiers des transferts rapides de gré à gré.

Figure 3. Envois de fondss reçus, tendance à long terme en USD

Source: Banque mondiale, 2024.

Figure 4. Principaux corridors d'envois de fonds vers le Sénégal

■ France ■ Italie ■ Gambie ■ États-Unis
 ■ Espagne ■ Gabon ■ Côte d'Ivoire ■ Mali

Source: IFAD, DMAG, WDL, 2025.

MESURES PRIORITAIRES

B.1 Améliorer la collecte de données sur les envois de fonds entrants en menant des enquêtes ponctuelles sur les flux informels et diffuser les résultats afin de permettre aux acteurs privés et publics d'évaluer l'ampleur des flux et les opportunités par corridor.

2. Infrastructure financière

La stratégie régionale d'inclusion financière (SRIF) donne la priorité à la promotion des services financiers numériques (y compris les envois de fonds) et à l'éducation financière.

La BCEAO, en consultation avec les États membres de l'Union, dont le Sénégal, et avec le soutien technique du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et des bailleurs de fonds, a élaboré une feuille de route visant à améliorer l'inclusion financière à l'échelle régionale afin de traiter les questions réglementaires et non réglementaires communes.



- La BCEAO a adopté une nouvelle stratégie régionale pour l'inclusion financière pour la période 2025-2030. L'objectif général de cette nouvelle stratégie, qui fait suite à la précédente publiée en 2016, est de garantir que d'ici 2030, au moins 90% de la population adulte de l'UEMOA utilise des services financiers appropriés et abordables. Dans ce contexte, la stratégie définit des actions visant à accroître la disponibilité et l'utilisation efficace, par les populations de l'Union, d'une gamme diversifiée de produits et services financiers, notamment par le biais de l'épargne, du crédit et de l'assurance.
- À l'instar de la stratégie précédente, elle met particulièrement l'accent sur les femmes, les jeunes, les populations rurales, les petites et moyennes entreprises/industries (PME/PMI), les personnes déplacées de force, les personnes handicapées et les populations ayant un faible niveau d'éducation financière.
- La promotion de l'innovation financière et de la disponibilité des services de financement formels, l'amélioration des connaissances financières des populations cibles, l'exploitation du potentiel des données et l'encouragement au partage d'informations pour une meilleure compréhension du marché et l'élaboration de politiques cohérentes en matière d'inclusion financière figurent parmi les priorités visées.
- L'objectif de la stratégie régionale d'inclusion financière au sein de l'UEMOA 2016-2020 a été défini comme étant de garantir, sur une période de cinq ans, l'accès et l'utilisation d'une gamme diversifiée de produits et services financiers adaptés et abordables pour 75% de la population adulte de l'Union, en accordant une attention particulière aux populations rurales, aux femmes et aux jeunes, ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux personnes ayant un niveau d'éducation limité. En particulier, le pilier 3 appelait à la promotion d'innovations visant à faire progresser l'inclusion financière des populations exclues grâce à des produits adaptés et à des services financiers numériques. Pour atteindre cet objectif, la stratégie prévoyait d'augmenter le nombre de points de service et d'améliorer l'interopérabilité des paiements électroniques et la diversification des services financiers via les téléphones mobiles. Le pilier 4 appelait à renforcer l'éducation financière et la protection des clients dans les services financiers.
- Au national, un comité de suivi a été mis en place au Sénégal. Ce comité assure la coordination et la synergie entre les stratégies nationales et la stratégie régionale. Il est composé de représentants des ministères concernés, des associations professionnelles, des agences et structures de promotion, des partenaires techniques

et financiers, des autorités postales et d'assurance et de la direction nationale de la BCEAO. Un plan d'action est en cours d'élaboration. Une enquête de référence sur l'inclusion financière au Sénégal (ESRI) a été réalisée par le Ministère des finances avec l'aide de l'Alliance pour l'inclusion financière (AFI).

- La SRIF et ses itérations nationales ont complété la Lettre de politique sectorielle sur la microfinance au Sénégal 2016-2020, axée sur le développement des IMF et des services au Sénégal. Elle appelait à l'inclusion des envois de fonds nationaux dans les opérations des systèmes financiers décentralisés (DFS), à l'expansion du réseau de distribution grâce à la banque à distance et à une contribution au programme national d'éducation financière.
- Le Ministère des finances et du budget a annoncé de nouveaux objectifs pour la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) qui sera mise en œuvre au cours de la période 2022-2026.
- L'objectif de la SNIF pour la période 2022-2026 était d'atteindre un taux d'inclusion financière de 65% des adultes et de 90% des PME. Selon une évaluation de la BCEAO, ce taux devrait atteindre au moins 80% des adultes d'ici 2026.
- L'axe 1 de la stratégie se concentre sur le développement de produits financiers sur mesure afin d'apporter des solutions adaptées aux populations souvent exclues en raison de l'inadéquation des produits financiers existants (notamment les femmes, les jeunes, les populations rurales, les microentreprises et les PME). Pour y parvenir, l'approche met l'accent sur la promotion des partenariats, l'innovation et la diversification des canaux de distribution.
- Le gouvernement sénégalais a élaboré un programme national d'éducation financière en 2012, l'a élargi en 2016 pour inclure les micro, petites et moyennes entreprises et a créé l'Observatoire de la qualité des services financiers (OQSF). L'OQSF sert d'interface entre les prestataires de services financiers, les banques, les services financiers numériques, les services postaux et les utilisateurs. Il mesure le degré de satisfaction à l'égard des services financiers, joue le rôle de médiateur et met en œuvre des actions d'éducation financière. En collaboration avec le SRIF et la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), un groupe de travail a été créé en 2019, et une attention accrue a depuis été accordée à l'éducation financière numérique et aux produits d'assurance.
- Il était prévu d'intégrer les systèmes de paiement de détail avec les systèmes de paiement électronique dans le cadre du GIM-UEMOA. L'objectif était de permettre le passage, au niveau national, à un système régional prévu pour les paiements par carte et par téléphone mobile, et de fournir un réseau aux sociétés de transfert rapide d'argent (STRA) en partenariat avec des intermédiaires agréés intégrés au système national de paiement. L'intégration des systèmes de paiement de détail devait servir de levier pour réduire les coûts en diminuant les coûts de négociation pour les STRA.
- Les partenariats entre les banques ou les DFS/IMF et les fournisseurs de services monétaires mobiles se font de manière bilatérale et créent une interopérabilité entre les portefeuilles électroniques et les comptes bancaires ou DFS (par exemple, Ecobank ou l'IMF Caurie Financial Management, qui ont une interopérabilité de comptes avec les portefeuilles électroniques Orange Money).
- L'accès aux canaux en USD est ouvert aux prestataires de services financiers, ce qui permet à leurs clients, quel que soit leur opérateur mobile, d'effectuer des transactions à distance sur leurs comptes via leur mobile. Cependant, les modèles économiques restent à développer, compte tenu des contraintes technologiques et de rentabilité (par exemple, la possibilité de recevoir un virement et d'en affecter une partie à l'épargne sur un compte dédié). À cet égard, au-delà de l'accès au

canal, la tarification reste un enjeu, avec l'émergence de modèles innovants dans un contexte de concurrence durable entre les opérateurs autres que les opérateurs de réseaux mobiles.

- Les agrégateurs de solutions de paiement et de transfert rapide développent des réseaux et se positionnent comme des points d'entrée sur le marché des RMTC internationaux, par exemple ATPS en tant que filiale de la Banque Atlantique et WafaCash en tant que filiale dédiée aux envois de fonds et aux paiements de la banque Attijariwafa, avec plusieurs milliers de points de paiement chacune, ou encore InTouch, qui se positionne dans le segment de l'argent mobile.
- Des partenariats entre les RMTC et les hubs de transfert multicanaux et multipartenaires se développent en marge, par exemple le partenariat entre Ria et Terra Africa sur les transferts via des comptes électroniques.
- Le réseau de paiement mobile est 15 fois plus important que le réseau de paiement OTC des grandes sociétés de transfert internationales, qui comptent environ 4 000 points de vente. Avec plus de 100 000 points de service actifs, le réseau d'agents de dépôt et de retrait d'espèces (CICO) des émetteurs de monnaie électronique est le plus grand système de paiement de détail au Sénégal.



4 000 points de paiement OTC
pour les transferts internationaux

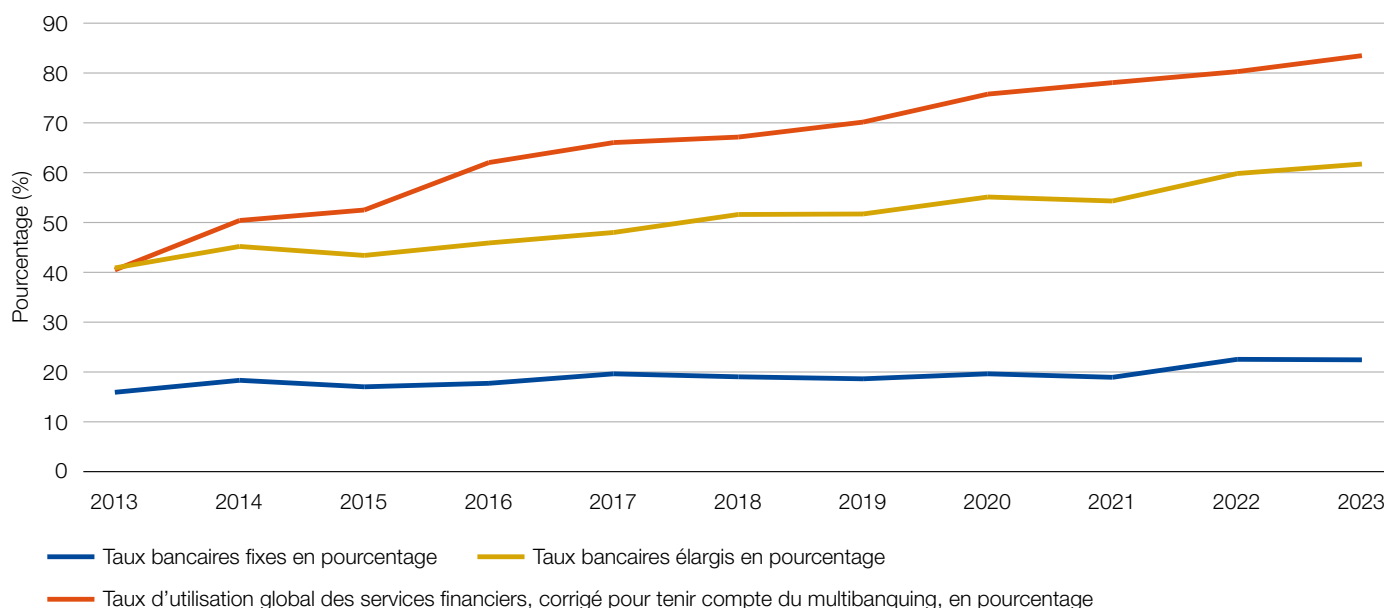


Plus de **100 000** agents CICO actifs
pour la monnaie électronique

Les services de paiement par monnaie électronique ne sont pas intégrés au système de paiement de détail, et l'interopérabilité entre les systèmes est fragmentaire.

- L'augmentation du nombre de comptes détenus par des adultes de plus de 15 ans, telle que mesurée par la BCEAO, a été tirée par l'expansion des comptes de monnaie électronique et a contribué à une augmentation de 15% de l'inclusion financière en cinq ans.
 - Le taux d'utilisation global des services financiers (y compris les titulaires de comptes bancaires, postaux, IMF et de monnaie électronique) est passé de 67% en 2018 à 83,3% en 2023.
 - En 2023, le pourcentage d'adultes titulaires d'un compte bancaire est passé de 16% à 19%, et de 41% à 52% si l'on inclut les IMF.

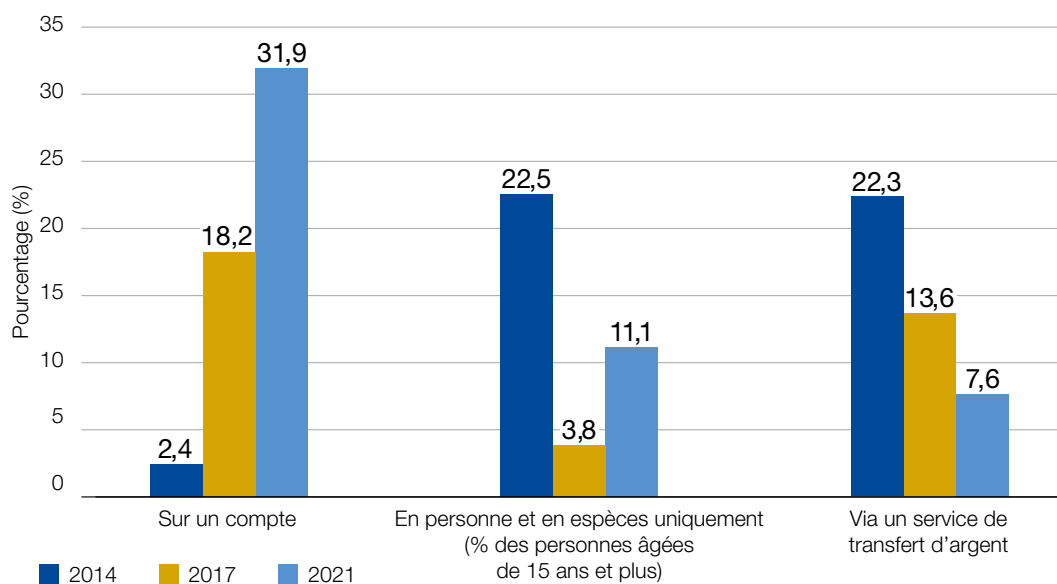
Figure 5. Évolution de l'inclusion financière au Sénégal entre 2013 et 2018, indicateurs de la BCEAO Taux bancaires fixes en pourcentage



Source: BCEAO, 2023.

- L'essor de la monnaie électronique a entraîné un changement chez les utilisateurs des envois de fonds nationaux (qui représentent la moitié de tous les adultes), qui sont passés du secteur informel et des transferts strictement en espèces à l'utilisation de comptes de monnaie électronique:
 - Les envois de fonds strictement en espèces par des canaux informels ou des RMTC sont passés de plus de 20% en 2014 à moins de 5% en 2017.
 - À l'inverse, les transferts effectués à partir d'un compte mobile sont passés de 5% à 25% au cours de la même période.

Figure 6. Tendances des méthodes d'envois de fonds nationaux 2014-2021

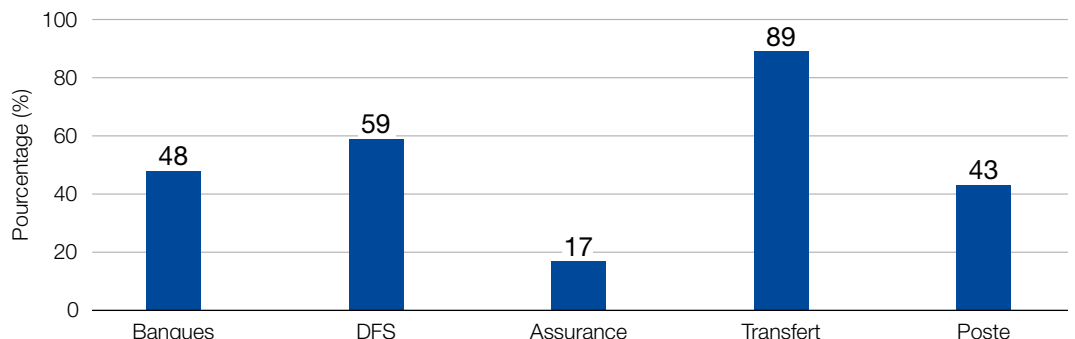


Source: Findex de la Banque mondiale, 2021.

Le développement de cas d'utilisation autour de la réception d'envois de fonds internationaux et nationaux par des canaux numériques pourrait renforcer davantage l'inclusion financière dans les zones rurales et pour les femmes et les jeunes.

- Parmi les services financiers, les envois de fonds sont les plus connus, à 89% (AFI, Enquête de référence sur l'inclusion financière au Sénégal [ESRI], 2017).
- L'écart entre les sexes en matière d'accès aux comptes bancaires s'est creusé, passant de 9% en 2017 à 12% en 2021. Les femmes ont tendance à recevoir plus souvent que les hommes des envois de fonds nationaux (39% contre 36%).
- Il convient de noter un changement dans la répartition des bénéficiaires des envois de fonds entre les sexes. Au fil du temps, le nombre total de bénéficiaires et l'écart entre les sexes se sont creusés, avec 51% d'hommes et 45,1% de femmes bénéficiaires d'envois de fonds.
- Les populations rurales et les jeunes reçoivent également plus fréquemment des envois de fonds que le reste de la population, bien que l'écart en matière d'accès à un compte bancaire soit de 8% pour les jeunes et de 3% pour les populations rurales.
- Soixante-cinq pour cent des bénéficiaires d'envois de fonds en milieu rural ont des économies, contre seulement 33% des non-bénéficiaires (FIDA, 2017), ce qui offre aux prestataires de services financiers l'opportunité de cibler les populations rurales.
- Le développement de produits liés aux envois de fonds, tels que l'épargne et l'assurance, contribuerait à renforcer la résilience financière des bénéficiaires de ces transferts. Plus précisément, l'infrastructure de paiement électronique (agents, équipements portables, couverture du réseau mobile et enregistrement traçable des clients) pourrait être mise à profit pour faire des téléphones mobiles un instrument transactionnel et transitoire vers une inclusion financière totale.
- Des recherches et des données centrées sur les clients sont nécessaires pour adapter les services existants aux bénéficiaires d'envois de fonds, en particulier pour les transferts internationaux, qui ont en moyenne une valeur plus élevée que les transferts nationaux, en accordant une attention particulière aux femmes et aux populations rurales. Les transferts internationaux sont reçus par 20% de la population adulte, dont 14% proviennent d'Europe (ESRI, AFI, 2017).
- Le projet de la BCEAO visant à développer un identifiant numérique unique pour les prestataires de services financiers – basé sur la biométrie et accessible en temps réel via une base de données centralisée – permettrait de mieux connaître les clients et de mieux contrôler l'inclusion financière et le respect des obligations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC/FT) par les opérateurs, tout en favorisant l'accès des personnes qui ne disposent pas de tous les documents requis et qui sont considérées comme moins rentables pour les comptes de transaction de base.

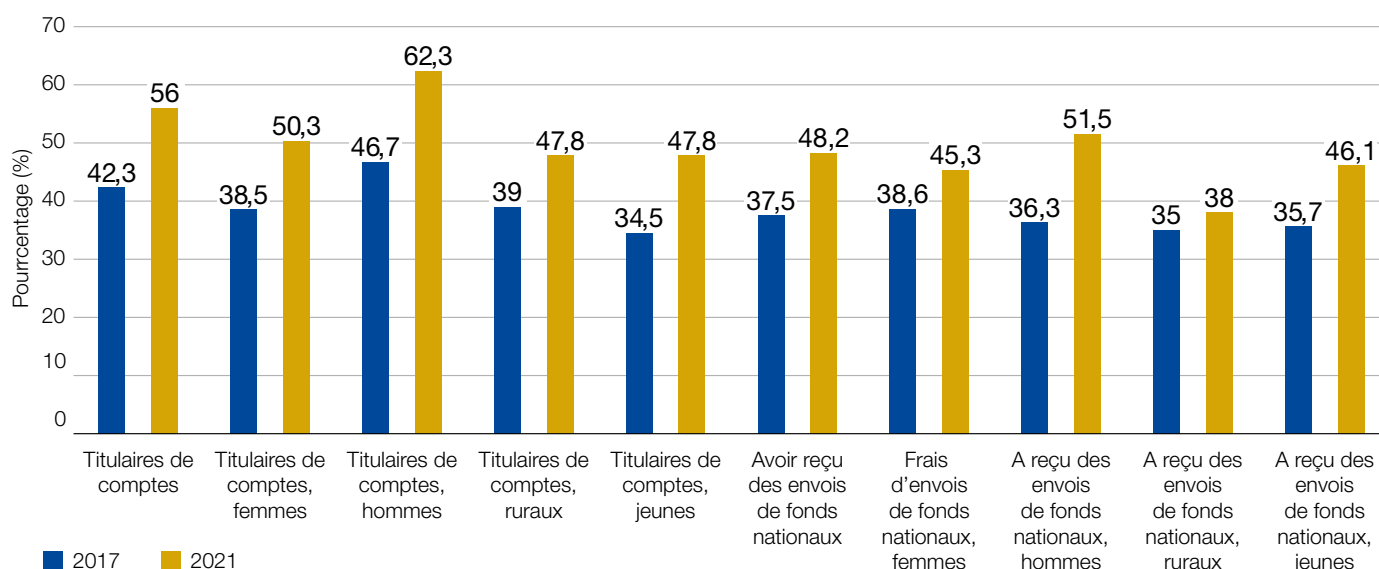
Figure 7. Connaissance des services financiers par la population



■ Principaux produits de crédit proposés par les DFS

Source: Enquête de référence sur l'inclusion financière, AFI 2017.

Figure 8. Comparaison des niveaux d'utilisation des transferts et de détention de comptes par catégorie de population



Source: données Findex, 2021.

ACTIONS PRIORITAIRES

A.1 Intégrer les envois de fonds comme vecteur d'inclusion financière et de numérisation des services financiers dans le cadre de la stratégie d'inclusion financière.

F.1 Accélérer l'intégration des systèmes de paiement électronique et bancaires dans le cadre du Groupe monétaire interbancaire de l'UEMOA (GIM-UEMOA) aux niveaux national et régional et, au niveau national, dans le cadre de partenariats entre les prestataires de services financiers, les fintech, les EMI et les hubs multicanaux.

C.1 Développer des cas d'utilisation autour des envois de fonds nationaux et internationaux afin de renforcer la résilience des bénéficiaires de ces transferts et de développer l'écosystème des services financiers numériques.

B.2 Développer des cas d'utilisation autour des envois de fonds nationaux et internationaux afin de renforcer la résilience des bénéficiaires de ces transferts et de développer l'écosystème des services financiers numériques. Approfondir les connaissances sur l'utilisation des envois de fonds par les groupes financièrement exclus en menant des études spécifiques et en incluant des questions spécifiques sur les envois de fonds internationaux dans des enquêtes nationales représentatives, telles que Finscope, Findex et ESRI/AFI.

3. Cadre réglementaire

Le cadre réglementaire des opérations d'envois de fonds internationaux définit clairement les conditions des partenariats entre les sociétés d'envois de fonds et les intermédiaires agréés, d'une part, et entre ces intermédiaires et leurs sous-agents, d'autre part.

- Les intermédiaires agréés et les services postaux sont autorisés à effectuer des opérations financières externes en vertu de la loi de 2011 suivante: Réglementation des relations financières extérieures par les États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine et textes d'application.
 - Les intermédiaires agréés sont des établissements de crédit (banques et établissements assimilés).
 - Des pièces justificatives sont requises pour le règlement des transactions hors UEMOA pour des montants supérieurs à 500 000 XOF.

- Les DFS (IMF) peuvent, sous réserve de l'autorisation du ministère des Finances et de l'avis de la BCEAO, conclure des accords avec des sociétés d'envois de fonds pour fournir des services d'envois de fonds, mais restent soumises à la réglementation des relations extérieures conformément aux articles 6 et 36 de la loi uniforme relative à la réglementation des systèmes financiers décentralisés.

- Les intermédiaires agréés et les DFS, ayant signé des accords de partenariat avec des RMTTC, peuvent autoriser des sous-agents à distribuer ces services pour leur compte: Instruction n° 013-11-2015 relative aux opérations de transfert rapide d'argent en qualité de sous-agent au sein de l'Union monétaire ouest-africaine.
 - Un sous-agent dûment agréé peut être une personne physique ou morale.
 - L'exclusivité est interdite.
 - Les activités du sous-agent pour le compte du mandant sont strictement limitées à la réception et à l'envoi de fonds.

- Les mandants et leurs sous-agents sont soumis aux obligations générales de vigilance à l'égard de la clientèle dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme: Instruction n° 01/2007/rb du 2 juillet 2007 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux au sein des institutions financières.
 - Ils doivent établir de manière satisfaisante l'identité et l'adresse de leurs clients tout en connaissant leur activité afin d'éviter de s'engager avec une personne suspecte ou une transaction suspecte.
 - Les documents et autres éléments attestant l'identité et l'activité de leurs clients doivent être conservés pendant 10 ans.
 - Ils doivent permettre la communication, sur demande, d'informations sur la source et la destination des fonds (y compris les intermédiaires financiers concernés), l'identité du donneur d'ordre, du bénéficiaire et les motifs économiques de la transaction.

Les conditions dans lesquelles les EMI peuvent distribuer des transferts internationaux en dehors de l'UEMOA et certains aspects relatifs aux exigences en matière de connaissance du client (KYC) par type de service ou d'agent gagneraient à être précisés.

- Les établissements de monnaie électronique peuvent distribuer des services d'envois de fonds au sein de l'UEMOA, mais doivent être associés à une banque pour le règlement des opérations externes: Instruction n° 008-05-2015 régissant les conditions et les types d'opérations des émetteurs de monnaie électronique dans les États membres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA).
- Les dispositions de l'article 31 de l'instruction n° 008-05-2015 stipulent des niveaux d'identification différenciés en fonction des montants des transactions et du stockage de valeur dans les comptes électroniques:

Tableau 3. Règles et montants pour les comptes électroniques

	User not identified	User identified
Normes d'identification en vigueur	L'utilisateur n'est pas identifié par l'établissement de monnaie électronique (EME), mais par le réseau de télécommunications d'origine, qui lui a fourni la carte SIM et a enregistré son identité au moment de la souscription (enregistrement de la carte d'identité).	L'utilisateur est identifié par l'EMF et un compte est ouvert: <ul style="list-style-type: none"> – présente un document officiel valide, conserve une copie du document d'identification (art. 27) – Un contrat est signé entre l'EME et le client, comprenant les informations relatives au client, l'utilisation et attesté par une signature (art. 29)
Limite maximale du solde du compte	200 000 XOF (300 EUR)	– 2 000 000 FCFA (3 000 EUR)
Limite maximale de recharge mensuelle	200 000 000 XOF	10 000 000 FCFA Avec possibilité d'augmentation si des contrôles sont mis en place et après obtention de l'autorisation de la BCEAO (art. 31)

- Compte tenu des défis liés à la poursuite de la numérisation des envois de fonds internationaux en dehors de la UEMOA grâce à l'utilisation de comptes de transactions électroniques, il serait souhaitable de clarifier davantage les conditions dans lesquelles les RMTC internationaux peuvent conclure des partenariats avec des EMI, par exemple en ce qui concerne la gestion des opérations de change et les exigences en matière d'identification des consommateurs, y compris les options e-KYC par transaction et les montants de stockage de valeur.
- Les conditions de partenariat entre les émetteurs, les distributeurs et les sous-distributeurs de monnaie électronique sont claires et permettent à de nombreux acteurs de distribuer des services de monnaie électronique. Cependant, le statut de BOI semble relativement peu adapté – avec seulement cinq BOI au Sénégal – à la large distribution de services bancaires et se limite à ces services (c'est-à-dire que les services de microfinance ne sont pas inclus).
- En vertu de la réglementation en vigueur, les EMI et les agents d'envois de fonds de gré à gré ne sont pas autorisés distribuer des services de microfinance ou bancaires, ce qui limite le potentiel d'utilisation de cette infrastructure de paiement largement accessible pour renforcer l'inclusion financière.

En termes de protection des consommateurs, les mécanismes de plainte et de recours ainsi que la structure des coûts pour l'envoi et la réception de fonds bénéficieraient d'une plus grande transparence.

Les dispositions actuelles applicables à l'obligation d'information des clients, telles que stipulées à l'article 6 de l'instruction n° 013-11-2015, gagneraient à être clarifiées et harmonisées avec celles applicables aux établissements de monnaie électronique et à leurs agents de distribution. En particulier, les mécanismes de réclamation et de recours devraient être connus du consommateur, et la structure des coûts – cruciale dans un contexte de développement des envois de fonds mobiles – devrait être abordable: frais d'envoi, frais de retrait (le cas échéant), taux de change appliqués par les sites Internet et les applications mobiles des agents à la demande.

- En effet, les recherches menées sur les coûts à l'aide de la méthode du client mystère ont mis en évidence un manque de transparence autour du coût des envois de fonds vers le Sénégal:
 - Les informations sur les coûts sont soit indisponibles, soit très difficiles à obtenir, tant sur Internet qu'auprès des agents de transfert hors du Sénégal.
 - Les frais de retrait ne sont pas systématiquement affichés ou divulgués pour les transferts d'argent mobiles en dehors du Sénégal.
 - Certains agents de certaines marques appliquent des frais cachés en plus du taux officiel en vigueur, sans aucun recours pour le consommateur.
- Dans un contexte de numérisation croissante, une attention particulière doit être accordée à l'information sur la protection des données personnelles en fonction du canal et dans un format adapté aux groupes cibles, qui ont une éducation financière et numérique limitée.

ACTIONS PRIORITAIRES

D.2.1 Organiser des recherches et un dialogue multi-acteurs – entre le secteur privé, le ministère des Finances, la BCEAO, l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) et les bailleurs de fonds – afin d'identifier les contraintes réglementaires et partenariales liées à l'utilisation d'agents non bancaires (agents de distribution de monnaie électronique et d'envois de fonds OTC) pour promouvoir les services financiers numériques.

D.3.2 Prévoir l'élaboration de directives KYC claires et échelonnées, adaptées aux objectifs de réception (et à terme d'envoi) d'envois de fonds et d'inclusion financière, en plus des instructions génériques actuelles en matière de LBC/FT et des normes d'identification qui s'appliquent aux EMI.

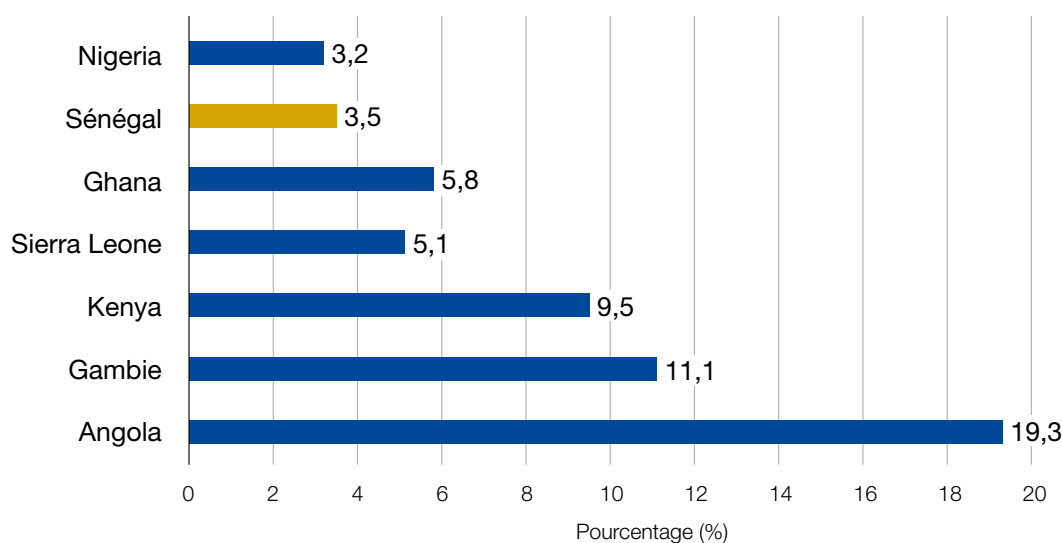
D.4 Renforcer la protection des consommateurs en matière d'information sur les mécanismes de plainte et de recours, la structure tarifaire pour l'envoi et la réception d'envois de fonds, et la protection des données.

4. Structure du marché et concurrence

- Le coût moyen d'un envoi de 200 USD représente 3,5% du montant du transfert².
- Sur la base de deux corridors de référence (France et Italie) et par rapport à la moyenne mondiale et régionale, le marché sénégalais est compétitif.
- L'absence de commission de change dans ces corridors explique en partie cette situation, bien que la concurrence soit un facteur déterminant.
- Aux États-Unis d'Amérique, cependant, le coût moyen d'envoi de fonds par l'intermédiaire des principaux RMTC était plus élevé, soit environ 10% en avril 2020.

Avec un coût moyen de 3,5% pour l'envoi de transferts d'argent, le Sénégal est en tête de l'Afrique subsaharienne en termes de réalisation de l'objectif de développement durable 10.c.

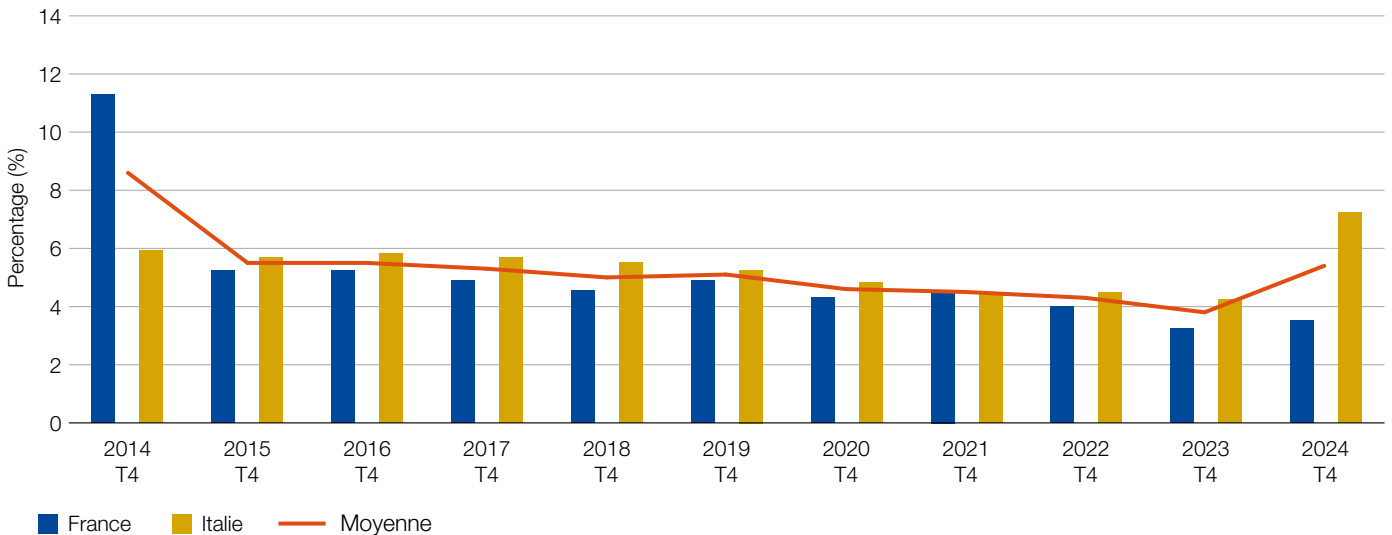
Figure 9. Coût moyen d'un transfert de 200 USD vers les pays africains



Source: RPW T4, 2024 Banque mondiale.

- Le coût des envois de fonds vers le Sénégal depuis la France et l'Italie a baissé à 3,5%.
- Avec un taux de 5%, le Sénégal a partiellement atteint l'un des objectifs fixés dans le cadre de la cible 10.c de l'objectif de développement durable n° 10, à savoir éliminer les frais supérieurs à 5% pour les principaux corridors, mais pas l'objectif visant à atteindre une moyenne de 3%.
- Bien que les paiements en espèces continuent de dominer, les options de transfert d'argent en ligne, y compris par les sociétés de transfert d'argent traditionnelles, se généralisent et constituent un moyen essentiel de réduire les coûts.

Figure 10. Coût moyen, en pourcentage, pour envoyer 200 USD au Sénégal depuis 2011



Source: RPW T4, 2024 Banque mondiale.

Les sociétés de transfert d'argent peuvent conclure des partenariats avec des banques et les services postaux, ainsi qu'avec des institutions non bancaires, lorsqu'une banque est impliquée.

Les RMTTC sont autorisées à conclure des partenariats directs et indirects avec un large éventail d'institutions.

Les RMTTC peuvent conclure des partenariats directs avec:

- Des intermédiaires agréés, des banques et des établissements de crédit assimilés à des banques.
- Les services postaux.
- Les DFS (IMF), sous réserve de l'approbation de la BCEAO.

Indirectement, un RMTTC peut également conclure des partenariats pour la distribution de ses services avec:

- Des agrégateurs de solutions de paiement et d'envois de fonds avec un partenaire bancaire pour le règlement des opérations de change et la gestion des modes de paiement.
- Des EMI pour la distribution d'envois de fonds vers des comptes électroniques avec une banque engagée dans le règlement des opérations de change.

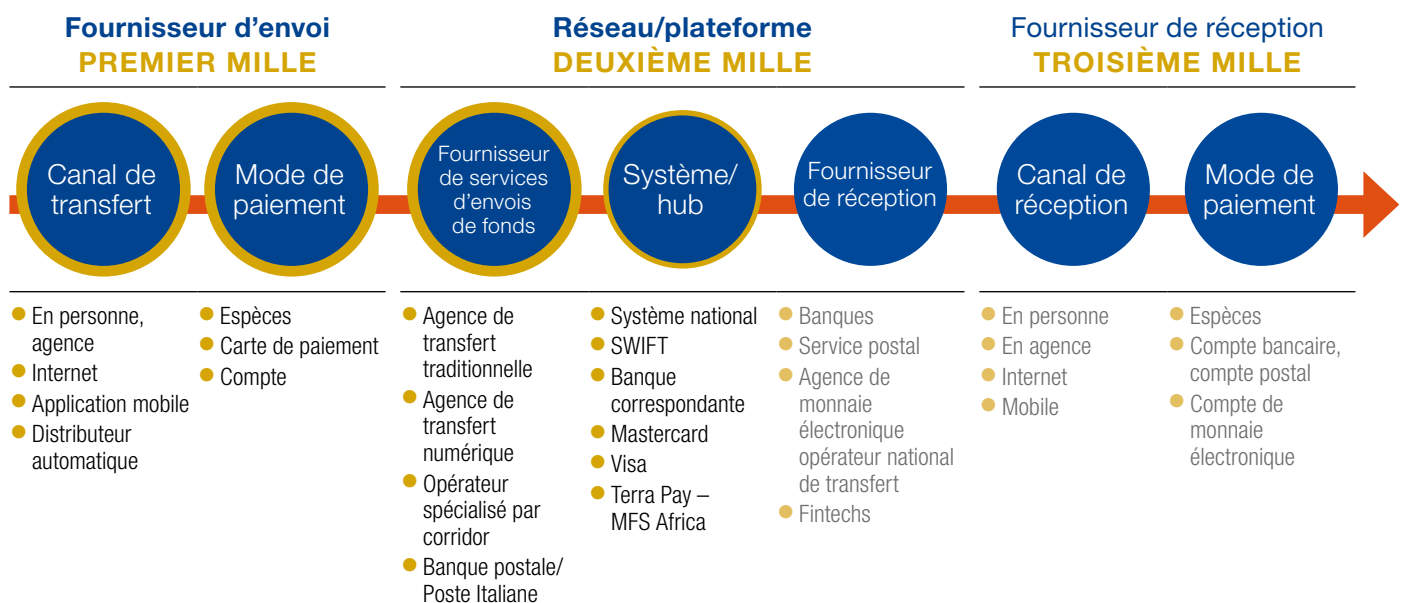
Autres caractéristiques réglementaires clés

- Il n'y a pas de réglementation spécifique au marché des envois de fonds entrants, mais une instruction précise les conditions d'exercice des agents de sociétés de transfert rapide d'argent qui sont contractualisés en tant que sous-agents par des banques ou par des systèmes financiers décentralisés.
- Le cadre réglementaire des envois de fonds au Sénégal est fondé sur un modèle bancaire en raison du rôle que les banques jouent dans la gestion des opérations en devises et dans la distribution des moyens de paiement, et compte tenu de la responsabilité qu'elles endossent en ce qui concerne le respect des normes internationales de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

- Les banques et les systèmes financiers décentralisés peuvent mandater des personnes physiques ou morales afin d'assurer pour leur compte, en tant que sous-agents, des services de transferts rapides d'argent (instruction de la BCEAO n° 013-11-2015).
- Les clauses d'exclusivité dans les contrats de sous-agents sont interdites et rejetées dans le cadre de la relation entre sociétés de transfert d'argent et agents ou encore entre émetteurs et distributeurs de monnaie électronique.
- Le Sénégal, en tant qu'État membre de l'UEMOA, a été un pionnier dans la réglementation de l'émission et de la distribution de monnaie électronique, une première instruction ayant été adoptée par les États membres en 2006 et une deuxième ayant été approuvée en 2015. Les émetteurs et distributeurs agréés de monnaie électronique peuvent gérer des services de paiement électronique (y compris les transferts d'argent) au niveau national et au sein de l'Union monétaire, mais sont tenus de s'associer à une banque pour les envois de fonds entrants et sortants en devises.
- La réception de transferts d'argent nationaux et internationaux sur un compte de monnaie électronique ne requiert pas d'identification additionnelle que celle nécessaire à l'enregistrement d'une carte SIM, pourvu que le montant du transfert ne dépasse pas 200 000 XOF (350 USD).

Chaîne de valeur des envois de fonds au Sénégal: aperçu de la concurrence en amont pour l'envoi de fonds

Figure 11. Chaîne de valeur des envois de fonds au Sénégal, côté expéditeur



La concurrence est forte dans les principaux corridors européens, en particulier pour les transferts d'argent en ligne entre les sociétés de transfert d'argent traditionnelles et numériques, ce qui permet de maintenir les coûts à un niveau bas, même si les transferts d'argent en espèces continuent de dominer.

Sociétés de transferts d'argent traditionnelles

- Quatre sociétés mondiales de transfert d'argent qui ont initialement développé leur marché pour les transferts d'argent en espèces sont présentes dans la plupart des corridors: Western Union, MoneyGram, Ria et Xpress Money. À l'exception de Xpress

Money, elles proposent également des transferts d'argent en ligne vers des comptes bancaires et électroniques.

- Les sociétés de transfert d'argent dominantes (Western Union, MoneyGram, Ria) ont mis en place une politique tarifaire agressive pour conquérir ou fidéliser leurs clients, tant pour les canaux de paiement en espèces que pour les canaux numériques, et sont souvent parmi les plus compétitives du marché.
- Les systèmes postaux figurent parmi les leaders du marché des services financiers de détail et sont souvent le seul point d'accès physique pour l'envoi de fonds, en particulier dans les petites villes d'Italie et de France. Ils proposent une offre multicanale, multiproduit et multi-instruments, avec des normes d'ouverture de compte conformes à la réglementation mais moins conservatrices que celles des banques.

Sociétés de transferts d'argent numériques

- Des opérateurs spécialisés dans les transferts d'argent en ligne (fintechs) tels que WorldRemit, Azimo et Wise ont émergé et développé un marché au cours des dix dernières années.
- En débitant un compte ou une carte en ligne ou via un site Internet, elles permettent la réception en espèces sur un compte ou au domicile. Certaines d'entre elles proposent des produits numériques de bout en bout, comme TapTap Send.
- La concurrence est plus forte dans ce segment numérique, car les fintechs rivalisent avec les prix pratiqués par les sociétés traditionnelles de transfert d'argent sur leur offre, par agence ou en espèces. À leur tour, les sociétés traditionnelles de transfert d'argent positionnent leur offre numérique dans le bas de la fourchette de prix, à moins de 3%.
- En France, en Italie et en Espagne, le coût des transferts d'argent via Internet est en moyenne inférieur de 2% à celui des transferts effectués par l'intermédiaire d'un agent.

Opérateurs spécialisés par corridor

- Plusieurs banques spécialisées se sont positionnées sur le corridor sénégalais, notamment en France et, dans une moindre mesure, en Italie et aux États-Unis.
- En France, le corridor est couvert par différentes marques bancaires proposant des options bi-bancaires: des banques françaises ayant des filiales sénégalaises, des banques sénégalaises ayant des banques partenaires en France, des institutions financières agréées en Europe et détenues par des groupes marocains ayant une couverture panafricaine.
- En Italie, Extrabanca se consacre aux diasporas et propose des services de transfert d'argent compétitifs en plus de produits bancaires et d'assurance en Italie.

Figure 12. Prestataires de services d'envois de fonds au Sénégal



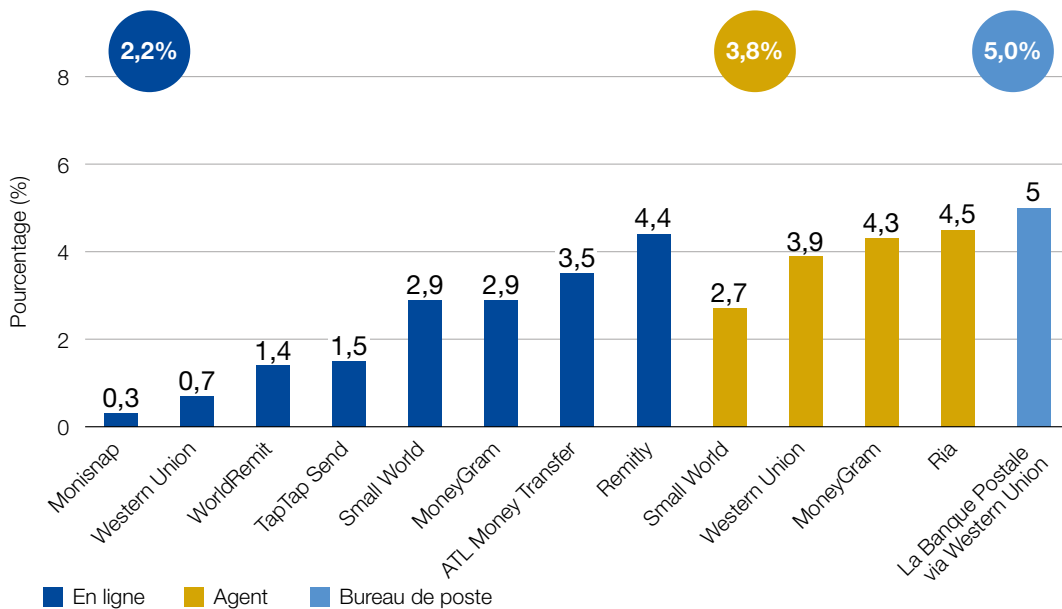
Tableau 4. Facteurs déterminants dans la réduction des coûts

Canal de transfert de fonds vers le Sénégal	Taille du marché (en millions d'USD, 2019)	Absence de frais de change	Forte présence des technologies financières	Existence d'opérateurs spécifiques à certains corridors	Coût moyen pour envoyer 200 USD/140 EUR
France	694 ●	●	●	●	4,8%
Italie	440 ●	●	●	●	4,9%
Espagne	328 ●	●	●	●	5,3%
États-Unis	249 ●	●	●	●	10,0%

Figure 13. Méthodes de transfert d'argent vers le Sénégal depuis la France

France Coût moyen des transferts d'argent vers le Sénégal depuis la France: 3,05% (1er trimestre 2024)

En ligne	Par agence	Banque postale
<ul style="list-style-type: none"> – L'envoi de fonds par des agents en espèces pour un paiement quasi instantané reste la méthode dominante. – Les principales sociétés traditionnelles de transfert d'argent sont compétitives, pratiquement toutes alignées à 3,8%. 	<ul style="list-style-type: none"> – Le canal en ligne est en moyenne 1,6% moins coûteux que le canal des agences. – Les sociétés de transfert d'argent traditionnelles se positionnent sur le canal numérique avec des prix agressifs entre 2% et 3%. – La fintech émergente TapTap Send, enregistrée au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et lancée par des ingénieurs sénégalais, propose l'offre la moins chère du marché. 	<ul style="list-style-type: none"> – La Banque postale, très populaire auprès des migrants, propose des services de transfert postal (en espèces à au guichet par débit des comptes postaux) à des prix compétitifs, ainsi que les services Western Union (au guichet et en ligne) grâce à son réseau de plus de 20 000 points d'accès. Les services Western Union sont toutefois plus coûteux que sur le site Western Union ou auprès d'autres agents, avec une commission de 5%.

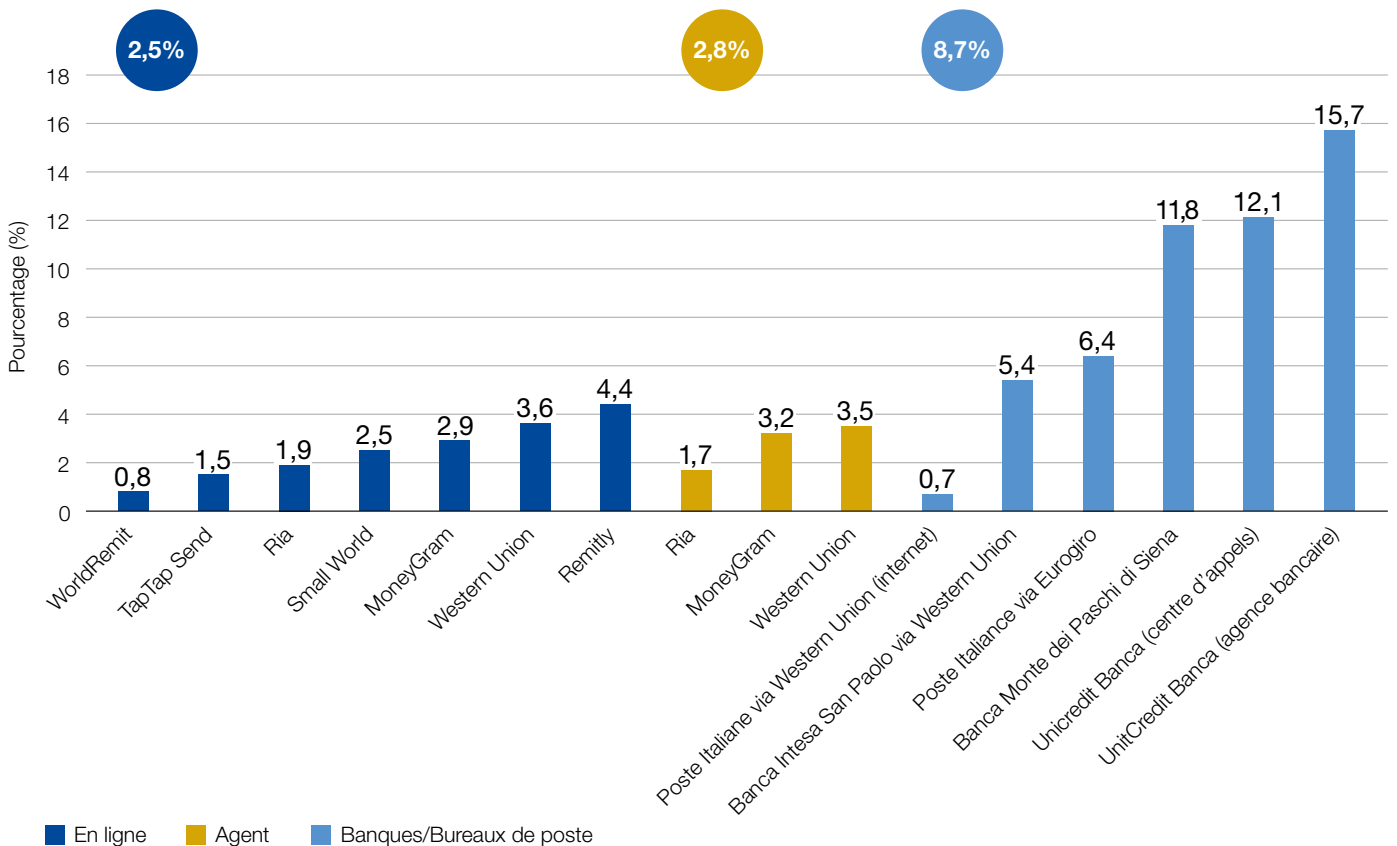


Sources: RPW, 2024 T1.

Figure 14. Méthodes de transfert d'argent vers le Sénégal depuis l'Italie

Italie Coût moyen des transferts d'argent vers le Sénégal depuis l'Italie: 4,1% (1er trimestre 2024)

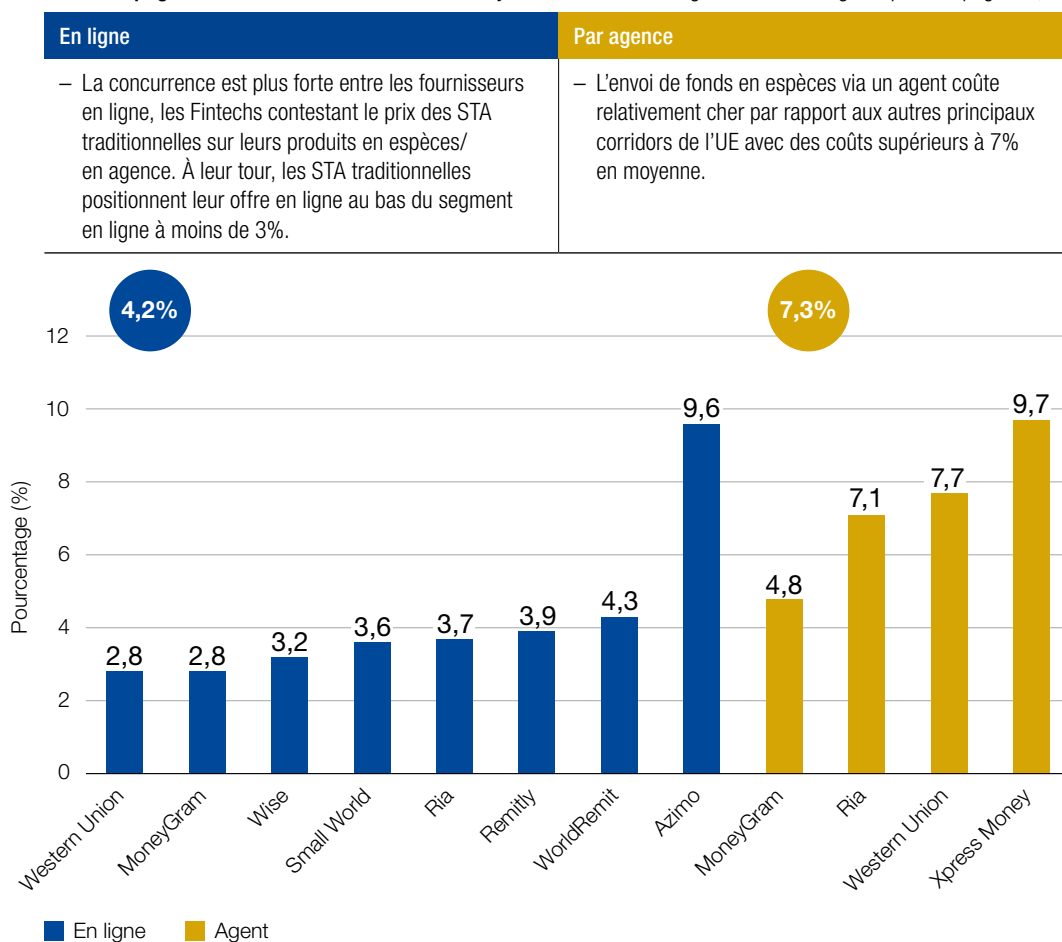
En ligne	Par agence	Banques	Poste Italienne
<ul style="list-style-type: none"> – Le réseau d'agences reste le plus utilisé, parallèlement à une préférence pour les transferts d'argent instantanés. – Les principales sociétés traditionnelles de transfert d'argent ont une structure tarifaire compétitive, en particulier Ria, qui affiche un taux de 2,5% sur les transferts. 	<ul style="list-style-type: none"> – Les transferts d'argent effectués en ligne sont 0,3% moins chers que ceux effectués en agence. – WorldRemit propose des tarifs particulièrement agressifs, à 0,8% du montant envoyé (140 EUR/200 USD). 	<ul style="list-style-type: none"> – Extrabanca se consacre aux diasporas et propose des services de transfert d'argent compétitifs ainsi que des produits bancaires et d'assurance en Italie. – UniCredit, une banque de détail nationale, propose une offre relativement compétitive. – Aucune banque n'offre d'options de double compte bancaire, à l'exception de la Bank of Africa (BOA) (qui en est encore à ses débuts). 	<ul style="list-style-type: none"> – Poste Italienne, grâce à son réseau omniprésent, propose des produits allant des virements postaux Eurogiro aux virements MoneyGram et Western Union en ligne par carte et application mobile, avec des tarifs compétitifs pour ces derniers. – Poste Italienne est également une banque très appréciée des migrants, qui utilisent les cartes de paiement PostePay, liées soit à un compte postal, soit à rechargeable, ce qui en fait un réseau privilégié pour la constitution d'une épargne par les migrants en Italie (investie auprès de la Cassa Depositi e Prestiti, la banque de dépôt italienne).



Source: RPW, 2024 T1.

Figure 15. Méthodes de transfert d'argent vers le Sénégal depuis l'Espagne

 **Espagne** Coût moyen des transferts d'argent vers le Sénégal depuis l'Espagne: 5,3%



Source: Client mystère, 27 mai 2020.

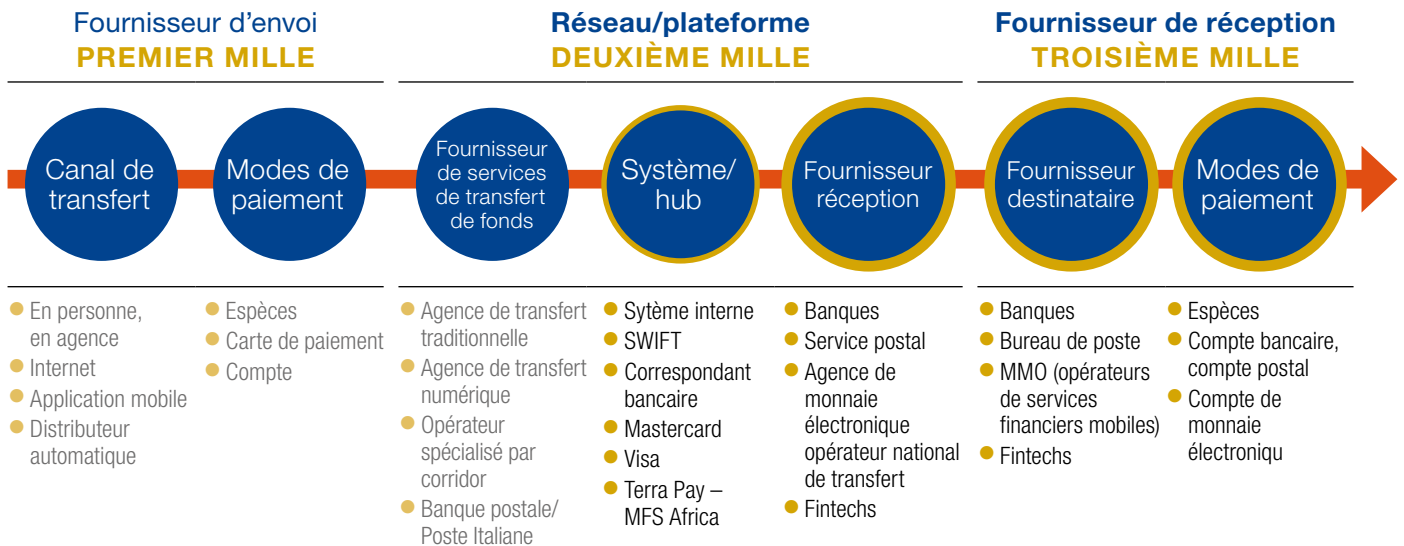
ACTIONS PRIORITAIRES

C.2 Promouvoir la connaissance et l'utilisation des canaux numériques en soutenant le parcours et l'expérience client dans l'environnement numérique par le secteur public et les opérateurs privés.

E.1 Consolider la portée et l'ampleur des services fournis par les opérateurs spécialisés par corridor et les modèles fintech offrant des tarifs compétitifs et des produits bancaires aux migrants.

Chaîne de valeur des envois de fonds au Sénégal: aperçu de la concurrence en aval dans le corridor, pour la réception des envois de fonds

Figure 16. Chaîne de valeur des envois de fonds au Sénégal, côté réception

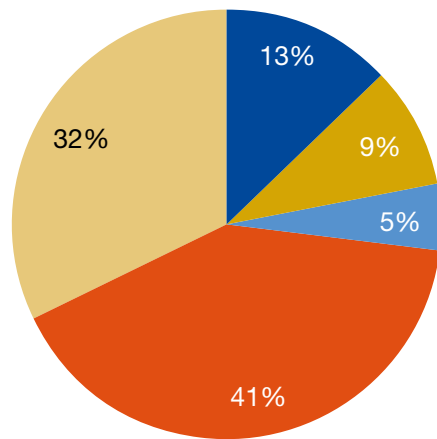


La plupart des transferts d'argent sont effectués en espèces et au guichet; cependant, l'utilisation de comptes électroniques pour recevoir des transferts internationaux est en forte augmentation.

Les services des sociétés de transfert international sont distribués par les banques, les DFS, les services postaux et leurs sous-agents, y compris les particuliers et les entreprises.

- Les principales sociétés de transfert d'argent (Western Union, MoneyGram, Ria) disposent d'environ 4 000 points de service concentrés dans les principaux centres urbains.
- La distribution des envois de fonds est de plus en plus dominée par des sous-agents spécialisés qui regroupent les services de paiement et les agents de gestion (trois quarts) et de moins en moins par les intermédiaires financiers (un quart).
- Les principales sociétés de transfert d'argent n'ont pas encore conclu d'accords d'exploitation avec les principaux établissements de monnaie électronique, qui disposent des réseaux de distribution les plus étendus.
- Seule une part résiduelle des transferts d'argent initiés par voie numérique est créditée sur un portefeuille électronique – par exemple, grâce au partenariat WorldRemit-Wizzall-Ria-Orange Money – soit par code, soit sur un compte.
- La méconnaissance des options de paiement numérique, un écosystème de paiement numérique peu développé, la méfiance des migrants à l'étranger à l'égard des fournisseurs de services de paiement mobile et des établissements de monnaie électronique, les méthodes de tarification qui incluent des frais de retrait payés par les bénéficiaires lors du retrait, et les normes d'identification qui varient en fonction du montant de la transaction d'envoi de fonds, sont autant d'obstacles à une utilisation plus large des portefeuilles électroniques pour recevoir des envois de fonds internationaux.

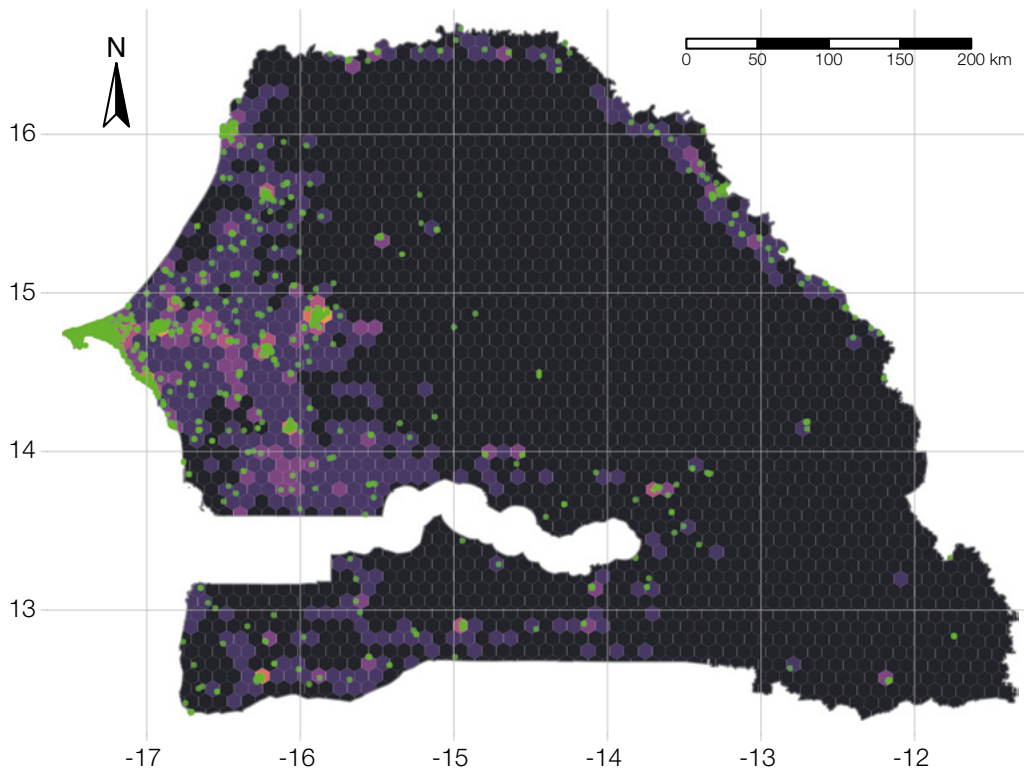
Figure 17. Structure des points de service de paiement pour les transferts internationaux



■ Banque ■ Services financiers décentralisés (IMP) ■ Services postaux
 ■ Réseau d'agrégateurs-agents ■ Autres (détaillants, pharmacies, etc.)

Source: FIDA, DMAG, WDL 2020.

Figure 18. Réseau de points d'accès distribuant Western Union, MoneyGram ou Ria et densité de population

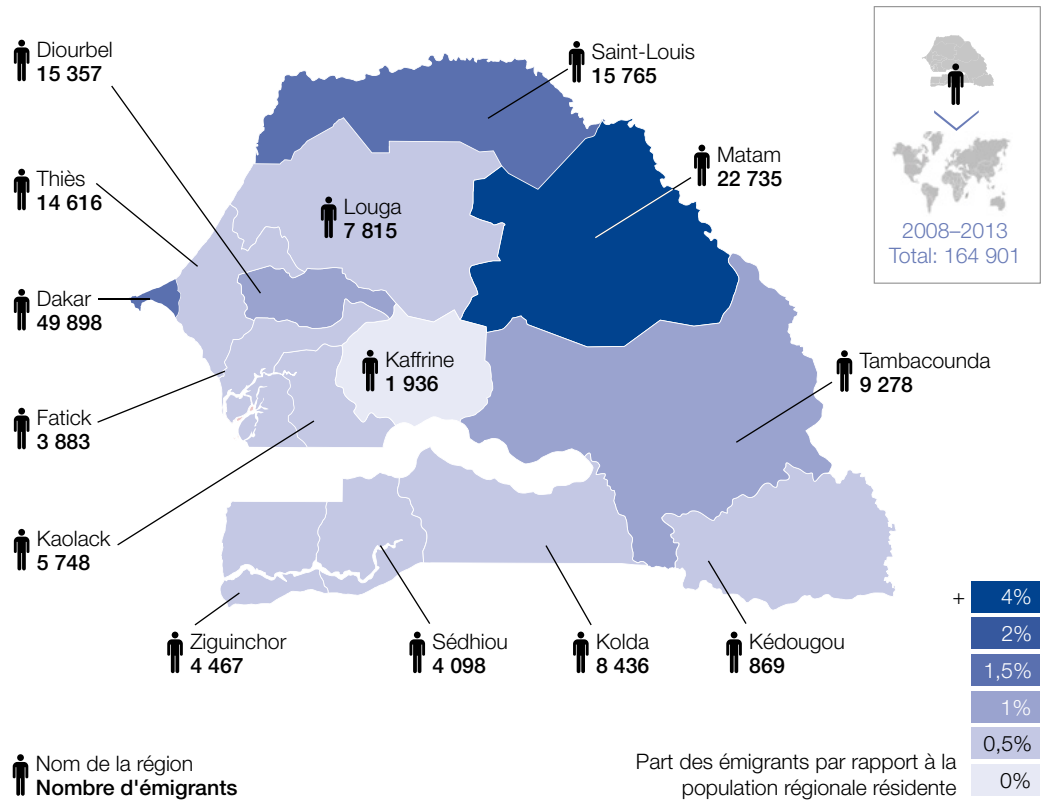


Densité de population

■ 0 à 6 200	■ 55 700 à 127 000	■ 322 000 à 607 000
■ 6 200 à 20 200	■ 127 000 à 221 000	■ 607 000 à 1 265 725
■ 20 200 à 55 700	■ 221 000 à 322 000	■ Points d'accès

Source: World Data Lab/Facebook, 2020.

Figure 19. Principales régions de migration internationale au Sénégal

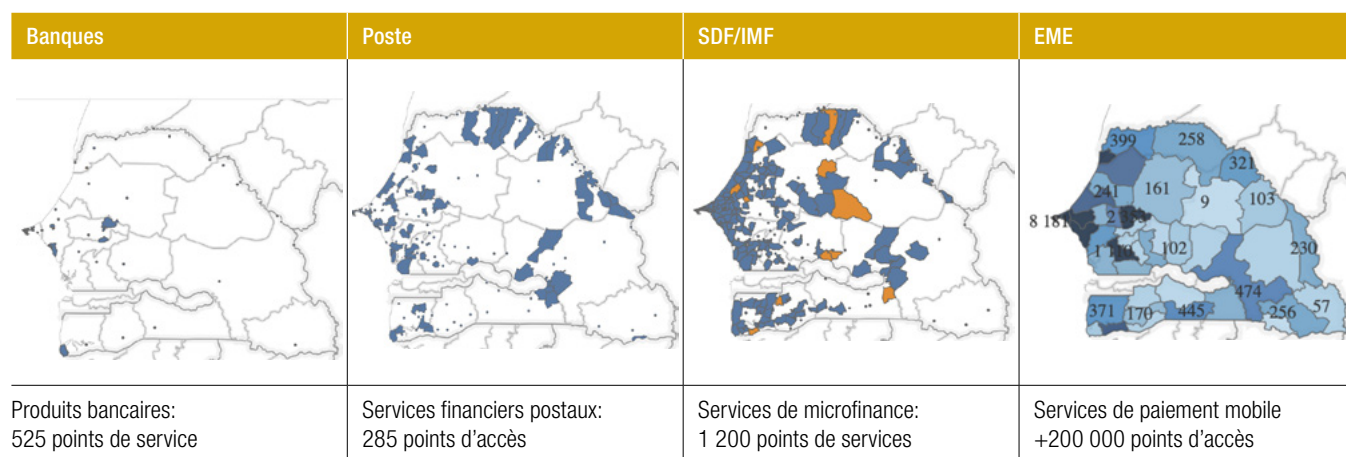


Source: ANSD, Recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage, 2013-2013.

La distribution gagnerait en efficacité grâce à l'utilisation du réseau de paiement électronique, tandis que les prestataires de services financiers partenaires des sociétés d'envois de fonds pourraient promouvoir davantage la vente croisée de services.

- Les agents et sous-agents des sociétés d'envois de fonds qui distribuent des services de transfert international de fonds pourraient tirer davantage parti de leurs avantages comparatifs, notamment leur gamme de produits financiers adaptés aux bénéficiaires des transferts et leur proximité avec les clients.
- Les distributeurs de monnaie électronique pourraient jouer un rôle plus important dans les envois de fonds internationaux en tirant parti de leur taille et en agissant comme interfaces transactionnelles avec les prestataires de services de paiement.
- Environ 30% des points de distribution des envois de fonds appartiennent à des prestataires de services financiers, ce qui pourrait favoriser la vente croisée de leurs produits et services afin de renforcer l'inclusion financière et la résilience des bénéficiaires des envois de fonds.
- Le statut des agents pourrait être renforcé afin de permettre des partenariats entre les agrégateurs de services, les gestionnaires de réseaux d'agents et les prestataires de services financiers – en particulier les DFS – afin d'inclure les services de microfinance dans la gamme de produits proposés par les agents.

Figure 20. Portée géographique et ampleur des services bancaires et de paiement proposés par les sociétés d'envois de fonds partenaires



Source: FINclusion Lab 2017 et BCEAO 2019. Les données ont été extraites de FINclusion Lab 2017.

ACTIONS PRIORITAIRES

D.1 Réduire les frictions qui limitent l'utilisation des options de paiement des transferts internationaux par portefeuille électronique par les consommateurs et les opérateurs, en réaffirmant ou en clarifiant les dispositions réglementaires en vigueur si nécessaire.






B.3 Mettre en œuvre la géolocalisation des points d'accès à l'argent mobile sous l'égide de la BCEAO et étendre la cartographie qui en résulte afin d'inclure les points de paiement des transferts internationaux, afin d'identifier les disparités entre les territoires et les opportunités de marché.

5. Services financiers pour les utilisateurs d'envois de fonds

Les banques sénégalaises ayant des succursales dans les pays d'origine et certaines banques des pays d'origine proposent des services de double banquière, bien que ceux-ci soient limités en termes de fonctionnalités offertes et de couverture géographique.

- Les banques sénégalaises et les banques des pays d'accueil proposent des options de bi-bancaire consistant en une offre transactionnelle reliant un compte bancaire en France à un compte bancaire au Sénégal afin d'effectuer des virements, de constituer une épargne et de créer un dossier bancaire susceptible de permettre l'accès à un crédit immobilier ou à un crédit au retour au Sénégal.
- Pour pallier leur manque de points de service dans le pays d'accueil, ces banques se concentrent de plus en plus sur les options bancaires à distance (ouverture d'un compte à distance et services bancaires en ligne).
- Leur offre reste centrée sur l'envoi de fonds à faible coût (produit phare) et la collecte d'épargne.

Tableau 5. Banques sénégalaises dans les pays d'origine: présence et produits proposés

Banques	Présence dans les pays d'envoi	Produits proposés
Banque d'Afrique 	Banque sénégal-marocaine présente en France avec une licence d'établissement financier. Utilisation du passeport européen et partenariat avec des banques italiennes.	<ul style="list-style-type: none"> – Ouverture de compte à distance – Virements entre comptes bancaires français et comptes BOA Sénégal – Services bancaires à distance avec accès aux comptes BOA Sénégal
Attijariwafabank 	Banque sénégal-marocaine agréée en France. Initialement destinée à la diaspora marocaine, elle propose également des services des services bancaires aux migrants sénégalais en Europe. Soixante-treize agences et bureaux de représentation dans huit pays européens: Belgique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, France, Allemagne, Italie, Royaume des Pays-Bas, Espagne et Suisse.	<ul style="list-style-type: none"> – Ouverture de compte à distance – Solutions de transfert d'argent – Produits d'épargne et d'assurance – Assistance à la gestion des comptes bancaires
Banque de l'Habitat du Sénégal 	Banque sénégalaise spécialisée dans le financement immobilier, représentée en France et aux États-Unis. Elle a ciblé la diaspora comme segment de clientèle majeur en développant un kit diaspora et a récemment émis un emprunt obligataire diaspora de 20 milliards de XOF, entièrement souscrit.	<ul style="list-style-type: none"> – Ouverture de compte à distance – Compte d'épargne rémunéré, virements à faible coût (en ligne vers un compte de la Banque de l'Habitat du Sénégal), assurance solidarité – Émission d'obligations sur 5 ans à 6,25% 2019-2024
Extrabanca 	Banque italienne dédiée à la diaspora avec des succursales à Milan, Rome, Brescia et Prato.	<ul style="list-style-type: none"> – Produit de transfert compétitif – Produits bancaires et d'assurance en Italie
Société générale 	Banque française disposant d'un réseau national important qui a développé plusieurs filiales internationales, dont SGS au Sénégal. Propose des services de transfert d'argent à la diaspora sénégalaise établie en France.	<ul style="list-style-type: none"> – Produits de transfert Virements électroniques d'un compte Société Générale France vers un compte Société Générale Sénégal

La numérisation de la distribution des services financiers par les banques, les IMF, les fintech et les réseaux d'agents ouvre la voie à une meilleure couverture des besoins des bénéficiaires d'envois de fonds, en particulier dans les zones rurales

- Il existe un large éventail de modèles de distribution des services financiers et de paiement au Sénégal, combinant des intermédiaires financiers (banques, DFS, service postal), des EMI et des réseaux d'agents.
- Le développement des technologies et des fintech permet l'intégration de solutions de paiement numérisées et l'expansion des points de contact avec la clientèle grâce à la sous-traitance à des agents de détail.

Tableau 6. Services offerts par certains prestataires de services financiers aux bénéficiaires d'envois de fonds

Modèle	Description des services	Possibilités de développer des services financiers pour les utilisateurs de transferts d'argent internationaux
Banque Agricole/AgriCash 	La Banque Agricole du Sénégal qui cible également la diaspora, poursuit sa numérisation en proposant une série de services financiers accessibles via plusieurs canaux grâce à sa plateforme en ligne AgriCash	Offre intégrée pour les producteurs ruraux bénéficiant de transferts d'argent, comprenant les transferts d'argent, l'épargne, l'assurance agricole et le paiement des fournisseurs/acheteurs.
Caurie MF (IMF rurale)	Caurie MF est une IMF spécialisée dans le financement des populations rurales. Elle vient de lancer l'interopérabilité de ces comptes avec les comptes électroniques Orange money.	Éducation financière pour les familles bénéficiaires d'envois de fonds et les migrants de retour afin de promouvoir l'utilisation des services d'épargne et de crédit pour le financement d'activités génératrices de revenus.
COFINA, Baobab (IMF digitales)	COFINA est une IMF qui cible les MPME et dispose d'un réseau de distribution ainsi que d'un partenariat avec la banque française BDE pour relayer les virements de comptes/cartes vers COFINA Sénégal.	Soutenir l'augmentation des points de service numériques dans les zones rurales offrant des services de transfert et des services de micro/méso-finance dans les zones de migration.
In Touch (fintech) 	Agrégateur et fournisseur de solutions de paiement numérique, In Touch a également développé un réseau d'agents au Sénégal avec le soutien du FIDA et du Fonds d'équipement des Nations Unies.	Poursuivre l'intégration des services liés aux transferts d'argent (par exemple, la microfinance) et le développement d'agents ruraux, en mettant particulièrement l'accent sur les zones rurales.

La Poste, et en particulier Poste Finances, sa filiale de services financiers, pourraient tirer davantage parti de leurs avantages comparatifs en matière de transferts d'argent et proposer des comptes d'épargne afin d'attirer davantage de familles de migrants ayant le statut approprié.



- L'autorité postale et sa filiale spécialisée Poste Finances distribuent des services financiers postaux – transferts, comptes de dépôt et autres services de paiement – conformément au Code postal, loi n° 2006-01 du 4 janvier 2006 relative au Code postal. L'ARTP est leur organisme de contrôle, et ils sont également responsables devant la BCEAO en ce qui concerne le respect des normes AML/CFT, la protection des consommateurs, les services de paiement, la monnaie électronique et le système de paiement de détail (SICA).
- Pour les transferts internationaux, La Poste et Poste Finances ont conclu des partenariats avec Western Union, MoneyGram, RIA, WorldRemit, Small World et Eurogiro.
- Poste Finances propose des comptes courants et des comptes d'épargne rémunérés, et compte 90 000 comptes actifs (Union postale universelle, 2018).
- Poste Finances est également présente sur le marché des envois de fonds nationaux, y compris par téléphone mobile, et distribue les produits d'assurance AMSA en tant qu'agent.
- En matière de moyens de paiement numériques, Poste Finances propose depuis 2015 la carte PosteCash, qui peut être rechargée en espèces ou par carte prépayée (par exemple, Neosurf en France et en Europe). **PosteCash** est conforme aux normes Visa et GIM-UEMOA, ce qui permet d'effectuer des retraits et des paiements aux distributeurs automatiques et chez les commerçants agréés, ainsi que de payer des factures, des primes d'assurance et des frais de scolarité, d'effectuer des transferts d'argent et d'alimenter des comptes d'épargne via une application mobile ou Internet grâce à une plateforme en ligne opérant dans le monde entier.
- Elle dispose d'un réseau de 285 points de service distribuant des services financiers et des envois de fonds, situés principalement en dehors de Dakar, avec une présence dans toutes les régions du Sénégal et une forte implantation en milieu rural.
- La part de La Poste/Poste Finances sur le marché international des envois de fonds au Sénégal était estimée à 13% en 2018 (Union postale universelle, 2020), bien que son réseau ne représente que 6% des points d'accès aux services d'envois de fonds. Elle dispose en effet d'un avantage comparatif en termes de proximité, de confiance et de qualité de service, très apprécié par les bénéficiaires d'envois de fonds (FIDA, 2018). De plus, La Poste/Poste Finances est l'institution financière la mieux connue des utilisateurs de services d'envois de fonds (AFI, 2017), 43% des utilisateurs déclarant connaître La Poste et 12% l'utilisant pour envoyer ou recevoir des TRA, contre 7,3% via une agence DFS et seulement 5,4% dans une agence bancaire.
- Poste Finances pourrait tirer parti de sa présence nationale, de son expérience professionnelle et de son positionnement international dans le domaine des envois de fonds pour développer une offre plus large destinée aux migrants et à leurs familles. Afin de développer ces options de double banque, comme cela est actuellement prévu en Italie (avec Poste Italiane), et d'élargir la gamme de produits pour répondre aux besoins des migrants (par exemple en proposant des crédits immobiliers), Poste Finances devrait toutefois obtenir le statut d'établissement de crédit assimilé à une banque.

Des recherches axées sur les clients sont nécessaires pour soutenir le passage au numérique et identifier les opportunités de marché afin de développer des services inclusifs regroupés autour des envois de fonds.

- Les utilisateurs d'envois de fonds trouvent pratique d'utiliser des canaux informels (ou les utilisent par défaut lorsque les offres formelles ne sont pas accessibles). Un certain segment hésite toujours à utiliser les envois de fonds par voie numérique, en particulier à l'origine, en raison d'un manque de confiance, de cas de fraude affectant la réputation du numérique et d'autres frictions liées à l'expérience utilisateur tout au long du parcours client.
- Les transferts internationaux étant d'un montant plus élevé que les transferts nationaux, ils offrent aux bénéficiaires davantage de possibilités de payer les biens et services essentiels les plus immédiats et, éventuellement, de mettre une partie du montant de côté plutôt que de retirer la totalité du montant au point de vente. Comme l'a démontré la crise du COVID-19, le développement de services de paiement et de services financiers répondant aux besoins des bénéficiaires d'envois de fonds contribuerait à la fois à améliorer l'ensemble de l'écosystème des paiements numériques et à offrir aux utilisateurs d'envois de fonds des options plus pratiques (notamment une exposition moindre à la pandémie) et une plus grande résilience aux chocs financiers.
- Les recherches comportementales menées par Developing Markets Associates Global (DMAG) ont montré que les préférences en matière de canaux varient selon les corridors, et les meilleures pratiques internationales montrent que toute campagne visant à modifier les modes d'envoi et de réception d'argent doit impliquer à la fois les destinataires et les expéditeurs. Les campagnes de sensibilisation et d'éducation financière sont plus efficaces lorsqu'elles sont menées aux deux extrémités d'un corridor donné.
- Pour réduire les écarts financiers entre les sexes et entre les zones rurales en utilisant les envois de fonds comme un amortisseur de la résilience financière, il faut disposer de plus d'informations issues de la recherche comportementale et géographique afin de préparer le terrain pour les initiatives des gouvernements et du secteur privé.

ACTIONS PRIORITAIRES

E.2 Encourager la recherche centrée sur le client – intégrant une perspective de genre – et la cartographie des zones de migration par corridor de migration ou d'envois de fonds afin de soutenir les campagnes de sensibilisation et d'éducation financière, et d'éclairer le développement de nouveaux produits et le profilage des risques des clients par le secteur privé.

C.3 Lancer des campagnes de sensibilisation et d'éducation financière – intégrant à la fois les approches par corridor et par genre – en s'appuyant sur les initiatives existantes.

E.3 Prévoir la conversion de Poste Finances en un établissement de crédit de type bancaire afin de permettre des options de double bancarisation.

6. Acteurs clés et coordination

La gouvernance et la supervision des envois de fonds relèvent du ministère des Finances et du Budget, de la BCEAO, de l'ARTP et du CENTIF, tandis que le MAESE participe à la promotion des services financiers destinés à la diaspora.

- Le ministère des Finances et du Budget (MFB), **Direction de la monnaie et du crédit (DMC)**:
 - Assure, au nom du MFB, la surveillance des établissements de crédit agréés dans la distribution des services d'envois de fonds et veille à la mise en œuvre de la réglementation sur les relations financières extérieures.
 - Collecte des données sur les envois de fonds auprès des opérateurs.
 - Réalise des études sur les envois de fonds (par exemple, 2012-2013).

- Le **ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger (MAESE)**, par l'intermédiaire de la Direction générale de l'appui aux Sénégalais de l'étranger, fournit:
 - Une assistance, la promotion des services financiers et des programmes d'investissement accessibles à la diaspora sénégalaise par divers canaux, notamment les bureaux d'information (BAOS, BASE).

- La **BCEAO** opère à l'échelle régionale et nationale pour superviser les banques et les institutions de microfinance (en collaboration avec la MFB).
 - Définit la politique monétaire et le régime de change de l'UEMOA.
 - Définit les lois générales relatives au secteur financier qui doivent être adoptées par les États membres de l'UEMOA et publie les instructions connexes.
 - Définit le SRIF et contrôle sa mise en œuvre par le biais de comités nationaux.
 - Organise et supervise les systèmes régionaux de règlement et de paiement de détail.

- L'**ARTP** supervise divers aspects, pour lesquels elle collabore avec la BCEAO:
 - La supervision des services postaux, y compris les services financiers postaux distribués par le service postal.
 - Accès au canal en USD.
 - Protection des données des utilisateurs des services de télécommunication.
 - Conditions d'identification des abonnés aux cartes SIM et de validation des signatures électroniques.

- La **Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF)**:
 - En tant qu'unité d'information financière, elle collecte et traite les informations relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et les déclarations concernant les sujets de transactions suspectes (dans le cas des envois de fonds, des intermédiaires agréés et des DFS).

Les interventions du gouvernement et des bailleurs de fonds ont tendance à se concentrer sur les investissements des migrants et la numérisation des services financiers et de paiement, mais rarement sur la numérisation des envois de fonds internationaux, ce qui renforce la nécessité d'une coordination stratégique.

En ce qui concerne l'engagement auprès de la diaspora sénégalaise, très peu de programmes accordent la priorité aux envois de fonds et aux services financiers inclusifs pour les migrants et leurs familles.

- **Le groupe de travail national sur les envois de fonds** – IFAD a rencontré les parties prenantes sénégalaises en ligne en avril et mai 2020, dans le cadre du programme PRIME Afrique, en réponse à la pandémie de COVID-19.
- **L'Agence allemande de coopération internationale, l'Agence française de développement** (Programme d'appui à l'initiative Solidarité pour le développement), **l'Agence italienne pour la coopération au développement** (Plateforme d'appui au secteur privé II) et **l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)** ont chacune un projet ou un volet de programme consacré au financement et/ou au soutien des ressortissants de retour au pays; toutefois, l'AFD prévoit de mettre en place une plateforme d'information et d'incubation pour des solutions innovantes visant à faciliter le continuum transfert-épargne-investissement de la diaspora.
- **MAESE/Direction générale de l'aide aux Sénégalais de l'étranger:**
 - A récemment mis à disposition une enveloppe de 12 milliards de XOF (18 millions d'EUR) d'aide aux membres de la diaspora sénégalaise touchés par la crise du COVID-19.
 - D'un point de vue plus structurel, le Fonds d'appui aux investissements des Sénégalais de l'étranger encourage les investissements productifs des Sénégalais de l'étranger disposant de ressources financières minimales et souhaitant réaliser des projets sur le territoire national.
 - Le MAESE encourage également les initiatives privées de la diaspora, telles que l'initiative de garantie d'investissement FONGAD Invest aux États-Unis et, au Sénégal, la carte de paiement de la fintech SEWACARD.
- En réponse à la crise du COVID-19, **l'UNCDF** a lancé un appel à propositions, notamment pour le Sénégal, afin de promouvoir la numérisation des envois de fonds et le développement des services financiers numériques pour renforcer la résilience économique des bénéficiaires de ces transferts.

ACTIONS PRIORITAIRES

A.2 Utiliser le réseau national des parties prenantes dans le domaine des envois de fonds et consolider la gouvernance sectorielle existante en mettant en place un groupe de travail dédié pour coordonner les acteurs autour d'un agenda commun de priorités.

E.2.2 Mobiliser les ressources disponibles pour financer la production de connaissances sur les envois de fonds en tant que biens communs, la création de partenariats avec le secteur privé et des produits innovants sous la forme d'appels à propositions conjoints ou d'assistance technique aux agences de promotion, de contrôle et de supervision.

7. Recommandations

Tableau 7. Résumé des recommandations

Thème	Recommandation	Objectif				
		Répondre à la crise du Covid 19	Accélérer la numérisation	Réduire les coûts	Accroître et renforcer l'inclusion financière	Passer de l'informel au formel
A Coordination	Utiliser les réseaux nationaux des parties prenantes dans le domaine des envois de fonds pour mettre en place un groupe de travail ad hoc chargé de coordonner les interventions, de structurer le dialogue et de mettre en commun les ressources afin d'accélérer la numérisation des envois de fonds, la réduction des coûts et l'inclusion financière					
B Information	Consolider la collecte et la diffusion des données sur les flux d'envois de fonds par corridor et l'utilisation des canaux numériques					
C Numérisation	Soutenir la conversion des utilisateurs de services d'envois de fonds vers l'utilisation de canaux numériques et réglementés					
D Environnement de marché: cadre réglementaire	Tirer parti de l'infrastructure de paiement électronique pour les transferts internationaux entrants et améliorer l'accessibilité des autres canaux numériques					
E Inclusion financière	Promouvoir des modèles commerciaux, des partenariats et des produits qui relient les envois de fonds à d'autres services de paiement, financiers et à valeur ajoutée					
F Environnement de marché: système de paiement	Promouvoir l'interopérabilité afin de développer le système de paiement de détail et l'intégration des paiements mobiles aux produits financiers					

A. Utiliser les réseaux nationaux des parties prenantes dans le domaine des envois de fonds pour mettre en place un groupe de travail ad hoc chargé de coordonner les interventions, de structurer le dialogue et de mettre en commun les ressources afin d'accélérer la numérisation des envois de fonds, la réduction des coûts et l'inclusion financière

Thème: **Coordination**

Objectif:



Contexte et défis

- Le développement du marché des envois de fonds nécessite la mise en place d'espaces structurés de dialogue entre le secteur privé et les autorités de réglementation, de supervision et de promotion de l'inclusion financière.
- Les envois de fonds internationaux reposent sur des normes et des partenariats internationaux qui nécessitent un dialogue entre les acteurs des différents domaines réglementaires concernés.
- Les ressources financières disponibles pour soutenir les innovations sont fragmentées et limitées.

Actions prioritaires

A.1 Inclure les envois de fonds comme vecteur d'inclusion financière et de numérisation des services financiers dans la stratégie d'inclusion financière.

A.2 Utiliser le réseau national des parties prenantes dans le domaine des envois de fonds et consolider la gouvernance sectorielle existante en mettant en place un groupe de travail dédié pour coordonner les acteurs autour d'un agenda commun de priorités.

Activités spécifiques

A.1.1 Élaborer une feuille de route pour développer le marché des envois de fonds vers le Sénégal, en accord avec la stratégie régionale d'inclusion financière, la lettre de politique sectorielle sur la microfinance et diverses initiatives mondiales sur les envois de fonds.

A.1.2 Soutenir l'intégration des envois de fonds dans la stratégie nationale d'inclusion financière et la lettre de politique sectorielle sur la microfinance.

A.2.1 Structurer un dialogue entre les acteurs autour des domaines thématiques concernés par les recommandations figurant dans les étapes clés de la feuille de route et évaluer périodiquement les progrès accomplis.

A.2.2 Mobiliser les ressources disponibles pour soutenir les innovations sur le marché des envois de fonds.

Résultats attendus

- Coordonner les interventions et mettre en commun les ressources des donateurs.
- Encourager le dialogue sectoriel et international en intégrant les réseaux régionaux et mondiaux, tels que l'AFI, le Forum mondial sur les envois de fonds, l'investissement et le développement (GFRID), etc.

B. Consolider la collecte et la diffusion des données sur les flux d’envois de fonds par corridor et l’utilisation des canaux numériques

Thème: **Information**

Objectif:



Contexte et défis

- La crise accentue la nécessité d’un suivi par corridor (la France, l’Italie, l’Espagne et les États- Unis d’Amérique sont tous touchés et réagiront différemment).
- Les connaissances sur les préférences des utilisateurs doivent être mises à jour.
- Les points de service pour les transferts internationaux de fonds sont concentrés dans les zones urbaines et périurbaines les mieux desservies et couvrent moins bien le territoire que les agents CICO.

Actions prioritaires

Activités spécifiques

B.1 Améliorer la collecte de données sur les envois de fonds entrants en menant des enquêtes ad hoc sur les flux informels et diffuser les résultats afin de permettre aux acteurs privés et publics d’évaluer l’ampleur des flux et les opportunités par corridor.

B.1.1 Accélérer la collecte et la mise à disposition d’informations sur les transferts d’argent rapides par corridor.

B.1.2 Mettre à jour l’étude sur les envois de fonds menée au Sénégal avec la BCEAO en 2010 et par le DMC en 2012-2013.

B.2 Approfondir les connaissances sur l’utilisation des envois de fonds par les groupes financièrement exclus en menant des études spécifiques et en incluant des questions spécifiques sur les envois de fonds internationaux dans des enquêtes nationales représentatives, telles que Finscope, Findex et ESRI/AFI.

B.3 Mettre en place une géolocalisation des points d’accès à l’argent mobile sous l’égide de la BCEAO et étendre la cartographie qui en résulte afin d’inclure les points de paiement des transferts internationaux, afin d’identifier les disparités entre les territoires et les opportunités de marché.

B.3.1 Géolocaliser les points de service d’envois de fonds et identifier les territoires mal desservis.

Résultats attendus

- Permettre aux acteurs du secteur privé d’adapter leurs stratégies commerciales en tenant compte des volumes et des tendances des flux d’envois de fonds, des contextes locaux de mise en œuvre et des préférences des utilisateurs.
- Anticiper l’impact de la réduction des flux d’envois de fonds vers certaines régions de migration afin d’adapter les mesures de soutien en conséquence.
- Intégrer les services d’envois de fonds et la couverture nationale de leurs réseaux de distribution dans les politiques sectorielles et la stratégie nationale d’inclusion financière.

C. Soutenir la conversion des utilisateurs d'envois de fonds vers l'utilisation de canaux numériques et réglementés

Thème: **Numérisation**

Objectif:



Contexte et défis

- La crise a accéléré le passage des utilisateurs aux méthodes numériques, même si les paiements s'effectuent encore principalement en espèces.
- Les canaux numériques pour envoyer des fonds sont souvent moins coûteux.
- Malgré la croissance réelle des infrastructures de paiement mobile, les migrants hésitent encore à envoyer de l'argent vers des portefeuilles électroniques.

Actions prioritaires

Activités spécifiques

C.1 Développer des cas d'utilisation autour des transferts nationaux et internationaux afin de renforcer la résilience des bénéficiaires d'envois de fonds et de développer l'écosystème des services financiers numériques.

C.1.1 Promouvoir l'écosystème des paiements électroniques, par exemple les options permettant d'acheter à distance des biens de première nécessité et de payer des services de santé, des frais de scolarité ou des intrants agricoles.

C.1.2 Développer un site web dédié et une campagne de communication axée sur les migrants et les bénéficiaires d'envois de fonds.

C.2 Promouvoir la connaissance et l'utilisation des canaux numériques en soutenant le parcours et l'expérience client dans l'environnement numérique par le secteur public et les opérateurs privés.

C.3 Lancer des campagnes de sensibilisation et d'éducation financière (avec une approche axée sur les corridors et le genre) en s'appuyant sur les initiatives existantes.

C.3.1 Adopter une approche ciblée à l'égard des familles des migrants dans le cadre des initiatives d'éducation financière existantes au Sénégal et dans les pays d'origine.

Résultats attendus

- Encourager les migrants à utiliser les méthodes numériques d'envois de fonds et le paiement en ligne direct pour acheter des biens essentiels pour leurs familles.

D. Tirer parti de l'infrastructure de paiement électronique pour les transferts internationaux entrants et améliorer l'accessibilité des autres canaux numériques

Thème: **Environnement marché, cadre réglementaire**

Objectif:



Contexte et défis

- Avec 60 000 points de paiement actifs, le réseau de paiement mobile est 15 fois plus important que le réseau de paiement des grandes marques internationales de transfert d'argent, qui en compte environ 4 000.
- La réglementation des agents est fragmentée en fonction du statut du mandant: banques pour les BOI; banques, services postaux et DFS pour les agents distribuant des RMTC; institutions de monnaie électronique pour les agents distribuant de la monnaie électronique.
- Les normes d'identification applicables aux détenteurs de portefeuilles électroniques en fonction du risque (plafonds par transaction et par solde) ne s'appliquent pas aux autres types de comptes qui pourraient être pertinents pour les besoins et les profils de risque des bénéficiaires de transferts internationaux.

Actions prioritaires

Activités spécifiques

D.1 Réduire les frictions qui limitent l'utilisation des options de paiement des transferts internationaux basées sur les portefeuilles électroniques par les consommateurs et les opérateurs, en réaffirmant ou en clarifiant les dispositions réglementaires en vigueur si nécessaire.

D.2 Consolider le statut d'agent afin de permettre l'identification des clients et la distribution de services financiers (à l'exception de ceux des banques, des institutions électroniques et des transferts d'argent rapides) pour le compte de tiers.

D.3 Renforcer le dialogue sectoriel afin d'aligner les pratiques sur les exigences réglementaires en matière de conformité KYC et AML/CFT et identifier les moyens d'optimiser l'identification des clients (moins coûteuse et mieux adaptée aux populations mal desservies).

D.2.1 Organiser des recherches et un dialogue multipartite (secteur privé, ministère des Finances, BCEAO, ARTP, bailleurs de fonds) afin d'identifier les contraintes réglementaires et partenariales qui limitent le recours à des agents non bancaires (agents de distribution de monnaie électronique et d'envois de fonds de gré à gré) pour promouvoir les services financiers numériques.

D.2.2 Tirer parti des enseignements tirés des mesures prises dans le cadre de l'avis 004-03-2020 de la BCEAO, par exemple en ce qui concerne la flexibilisation des procédures d'ouverture de comptes électroniques et l'identification inversée des clients conformément aux normes AML/CFT.

D.3.2 Prévoir l'élaboration de directives KYC claires et échelonnées, adaptées aux objectifs de réception (et, à terme, d'envoi) de fonds ainsi qu'à l'inclusion financière, au-delà des instructions génériques sur les normes AML/CFT en vigueur et sur les options d'identification appropriées pour les utilisateurs de services d'envois de fonds.

D.4 Renforcer la protection des consommateurs en termes d'informations sur les mécanismes de plainte et de recours, la structure des frais pour l'envoi et la réception d'envois de fonds, et la protection des données.

Résultats attendus

- Accroître l'accès et l'utilisation des portefeuilles mobiles au Sénégal pour la réception d'envois de fonds internationaux.
- Encourager les partenariats entre les RMTC et les institutions de monnaie électronique ou les agrégateurs de solutions de paiement électronique.

E. Promouvoir des modèles commerciaux, des partenariats et des produits qui relient les envois de fonds à d'autres services de paiement, financiers et à valeur ajoutée

Thème: **Inclusion financière**

Objectif:



Contexte et défis

- Les envois de fonds sont souvent retirés directement en espèces au point de service sans utiliser d'autres services qui pourraient être utiles à l'autonomie économique et financière des bénéficiaires.
- Dans les zones rurales, les points de service pour les envois de fonds sont trop éloignés et les produits financiers disponibles ne sont, dans la plupart des cas, pas bien adaptés.
- La téléphonie mobile et les nouvelles plateformes technologiques agricoles offrent une série de services à valeur ajoutée à tous les acteurs de la chaîne de valeur agricole, y compris les petits producteurs qui reçoivent souvent des envois de fonds.

Actions prioritaires

Activités spécifiques

E.1 Consolider la portée et l'échelle des services proposés par les opérateurs spécialisés par corridor, les fournisseurs de services financiers mobiles et les modèles fintech qui offrent des taux compétitifs et des produits bancaires aux migrants et à leurs familles.

E.1.1 Tester le développement de produits financiers, de paiement et à valeur ajoutée combinés à des services de réception de fonds.

E.1.2 Rendre plus viable l'expansion des points de service des prestataires de services financiers dans les zones rurales en y incluant des services de transfert de fonds.

E.1.3 Faciliter l'acquisition de groupes de population plus vulnérables, tels que les femmes, les jeunes et les populations rurales, par les prestataires de services financiers mobiles proposant des services d'envois de fonds.

E.2 Encourager la recherche axée sur les clients (dans une perspective de genre) et cartographier les zones de migration par corridor migratoire et corridor d'envoi afin de soutenir les campagnes de sensibilisation et d'éducation financière et d'aider le secteur privé à développer de nouveaux produits et à établir le profil de risque des clients.

E.2.1 Mobiliser les ressources disponibles pour financer la production de connaissances sur les envois de fonds en tant que biens communs.

E.3 Plan for the conversion of Poste Finances into a bank-like credit institution to develop bi-banking options.

E.3.1 Évaluer les enjeux et les contraintes liés à la conversion de Poste Finances en un statut permettant une offre plus complète à la diaspora.

Résultats attendus

- Renforcer l'inclusion financière et la résilience des bénéficiaires d'envois de fonds.
- Rendre les points de service ruraux plus économiques en incluant les envois de fonds.
- Contribuer à la numérisation des chaînes de valeur agricoles.

F. Promouvoir l'interopérabilité entre les différentes méthodes afin de développer le système de paiement de détail et l'intégration des paiements mobiles aux produits financiers

Thème: **environnement de marché:**
systèmes de paiement

Objectif:

Contexte et défis

- L'interopérabilité entre les systèmes bancaires et les systèmes de paiement mobile est en cours, avec une portée régionale prévue sous l'égide du GIM-UEMOA.
- Les systèmes de paiement de détail des banques et des DFS commencent à s'associer aux systèmes de paiement par monnaie électronique dans le cadre d'accords bilatéraux.
- Les plateformes spécialisées dans l'interopérabilité des systèmes et la compensation et le règlement des opérations de change (telles que MFS Africa, Mowali, Thunes) offrent des possibilités de partenariat entre les RMTC et les fournisseurs de monnaie électronique.

Actions prioritaires

Activités spécifiques

F.1 Accélérer l'intégration des systèmes de paiement électronique et bancaires au sein du Groupe monétaire interbancaire de l'UEMOA (GIM-UEMOA) aux niveaux national et régional et, au niveau national, dans le cadre de partenariats entre les PSF, les fintech, les EMI et les hubs multicanaux.

F.1.1 Encourager l'intégration des prestataires de services de paiement mobile au sein du système de paiement du GIM-UEMOA et, si possible, l'intégration de hubs permettant les transferts internationaux.

F.2 Au niveau national, promouvoir les partenariats entre les PSF, les fintech, les EMI et les hubs multicanaux.

F.2.1 Encourager la multiplication des accords bilatéraux entre les fournisseurs de solutions transactionnelles en monnaie électronique permettant la réception de transferts internationaux et les institutions financières proposant des produits bancaires (banques, DFS/IMF, service postal).

F.2.2 Soutenir les fintechs en renforçant l'intégration des solutions transactionnelles par mobile afin de permettre la réception d'envois de fonds et de produits bancaires.

Résultats attendus

- Fournir aux migrants et aux bénéficiaires d'envois de fonds un accès à des solutions transactionnelles liées à des produits bancaires.
- Intégrer les systèmes et plateformes de paiement existants afin d'offrir un accès universel et de réduire les coûts.

À propos des auteurs



Investir dans les populations rurales

Fonds international de développement agricole (FIDA)

Le FIDA est une institution financière internationale et une agence spécialisée des Nations Unies dont la mission est d'investir dans les populations rurales afin d'éradiquer la pauvreté dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.



Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds (MFEF)

Le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds du FIDA, doté de 75 millions d'USD provenant de plusieurs donateurs, vise à maximiser l'impact des envois de fonds sur le développement et à promouvoir l'engagement de la diaspora dans les pays d'origine des migrants.

Pour plus d'informations, consultez le site: www.ifad.org | www.ifad.org/ffr | www.RemitSCOPE.org



Developing Markets Associates Global (DMAG)

Basée à Londres et disposant d'un bureau régional à Sydney, DMAG est une société de conseil de premier plan dans le domaine des paiements, engagée par les secteurs public et privé pour réaliser des projets dans le monde entier. Depuis sa création en 2007, la société s'est développée et compte désormais 20 employés à temps plein, ainsi qu'un réseau mondial de 60 personnes supplémentaires chargées de la recherche et du soutien. Les compétences clés de DMAG comprennent:

- les systèmes d'envois de fonds et de paiement;
 - l'inclusion financière et accès aux services financiers; et
 - des investissements de la diaspora et affaires liées à la diaspora.
-

Pour plus d'informations, rendez- vous su: www.developingmarkets.com

À propos de l'initiative



Plateforme pour les envois de fonds, les investissements et l'entrepreneuriat des migrants en Afrique (PRIME Afrique)

PRIME Afrique est une initiative de 15 millions d'euros cofinancée par l'Union européenne et mise en œuvre par le FFR du FIDA, qui vise à améliorer la gestion des envois de fonds et leur utilisation à des fins de développement dans certains pays africains.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur: www.ifad.org/prime-africa






Lisez les autres diagnostics nationaux de PRIME Afrique:

1. Cap-Vert
2. Éthiopie
3. Ghana
4. Kenya
5. Maroc [ENG/FRE]
6. **Sénégal** [ENG/FRE]
7. Afrique du Sud
8. Gambie
9. Ouganda



Investir dans les populations rurales

Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org

-  facebook.com/ifad
-  instagram.com/ifad_org
-  linkedin.com/company/ifad
-  x.com/ifad
-  youtube.com/user/ifadTV



Décembre 2025

ISBN 978-92-9266-429-9



Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds

Courriel: remittances@ifad.org
www.ffremittances.org

-  [linkedin.com/company/financing-facility-for-remittances-ffr](https://www.linkedin.com/company/financing-facility-for-remittances-ffr)
-  x.com/FFRemittances



Le diagnostic Sénégal, initialement réalisé en 2020 dans le cadre du programme de la Plateforme pour les envois de fonds, les investissements et l'entrepreneuriat des migrants en Afrique (PRIME Afrique) avec le cofinancement de l'Union européenne, est actualisé dans le présent document.